

Bibliothèque
EDMOND DESROCHERS
03 NOV
CENTRE JUSTICE
25, Jarry
Montréal Québec
CANADA H2P 1S6
Tél.: (514) 387-2541

relations

novembre 1988 2,50 \$ no 545



un Québec
cassé en deux

Pour nous aider à digérer le projet du libre-échange avec les États-Unis, le gouvernement canadien a déclenché les élections. À défaut d'un discours sur l'état de la nation, les partis y vont de leurs promesses électorales : messages subliminaux pour esprits inquiets. Juste la bonne dose pour retarder les débats démocratiques. Juste assez pour éviter de reconnaître une situation inquiétante, au moins au Québec : « nous sommes un pays en croissance et un pays en sous-développement » (C. Côté et G. Paiement dans ce numéro).

L'inquiétude serait-elle donc une si mauvaise disposition de l'esprit humain pour qu'on veuille à ce point l'atténuer ? Pourtant lorsqu'un ministre ou un évêque est interrogé publiquement sur un problème gênant, il se dit « très inquiet » de la situation. Il y a quelque noblesse à partager des préoccupations sociales et spirituelles. L'inquiétude a le double pouvoir de paralyser ou de mobiliser. Est-ce une raison suffisante pour désamorcer son potentiel créateur ?

Dans la situation ambiguë de croissance/décroissance du Québec, nous avons besoin d'entendre une parole de sagesse qui éclaire la réalité et indique le chemin de l'espérance. Autrefois, les prophètes d'Israël ont joué ce rôle de « ministres de l'inquiétude » (L. Ramlot). Proches de l'expérience du peuple, ils accumulaient une somme de renseignements précis et concrets sur la condition des veuves et des orphelins après les guerres, les relations de travail entre employeurs et employés, les rapports sociaux entre gens du pays et étrangers. Et ils trouvaient les mots pour le dire publiquement, invitant le peuple à changer les situations inéquitables, celles qui brisaient l'Alliance avec Dieu. Leur principal souci n'était pas de calmer les esprits inquiets, mais d'établir la justice.

Passé le mois de novembre et le temps des élections, nous retournerons à nos inquiétudes, et les députés à leurs promesses. Les uns et les autres, ne pourrions-nous pas ouvrir un ministère de l'inquiétude où loger le dossier d'un Québec cassé en deux ?

Gisèle Turcot

03 NOV. 1988

relations

revue du mois publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus.

DIRECTRICE
Gisèle Turcot

SECRÉTAIRE À LA RÉDACTION
Fernand Jutras

COMITÉ DE RÉDACTION
Gregory Baum, André
Beauchamp, Albert
Beaudry, Julien Harvey,
Roger Marcotte, François
Morissette, Guy Paiement,
Francine Tardif.

COLLABORATEURS

Michel Beaudin, Renaud Bernardin, Ginette Boyer, Richard Dubois, Yves Lever, Annine Parent-Fortin, Jean Picher, Jacques Racine, Jean-Pierre Richard, Maryse Robert, Jean-Paul Rouleau, Henri Sader.

BUREAUX

8100, boul. St-Laurent
Montréal H2P 2L9
tél.: (514) 387-2541

ABONNEMENTS

Hélène Desmarais

10 numéros (un an): 16,00 \$
(à l'étranger: 20,00 \$)

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Points de repères* et dans le *Canadian Periodical Index*, publication de Info Globe. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes de *Relations* en s'adressant à *University Microfilm*, Ann Arbor Michigan 48106, USA.

Courrier de la deuxième classe.

Enregistrement no 0143.

face à l'actualité

L'option souverainiste □ Les « ti-soldats »
d'Haïti □ Les Hutu et les Tutsi du
Burundi □ Déclaration des organisations
populaires et communautaires

QUÉBEC SOUVERAIN ET PARTI QUÉBÉCOIS

définir le nationalisme québécois est sans doute une tâche irréalisable. Surtout parce que nous sommes depuis très longtemps en situation intermédiaire, minorité dans une confédération, toujours contraints à une certaine dose de bilinguisme et comprenant d'autres minorités parmi nous. Par ailleurs, tous doivent convenir que nous avons derrière nous plus de deux siècles d'acharnement à vouloir demeurer un peuple, même si nous n'avons pas de pays à nous.

À certains moments, cette volonté semble sur le point de disparaître. Ou de devenir l'utopie nostalgique de la génération vieillissante. Nous sommes dans un de ces moments, depuis 1980. À cette époque, nous savions que cette joie et cette santé de vouloir vivre ensemble une destinée qui nous soit propre regroupaient au moins 40 % de la population, ceux qui étaient prêts à vivre l'aventure de la négociation de la souveraineté-association. Depuis lors, ce type de fierté nationale qui accepte les sacrifices nécessaires pour avoir un pays à nous représente plutôt 25 %. Avec sans aucun doute une marge assez considérable de gens qui seraient disposés à évoluer, dans un sens comme dans l'autre, comme le démontre toute notre pratique politique.

La difficulté, c'est que pour beaucoup d'entre nous, habitués que nous sommes à des gouvernements pragmatiques qui évoluent selon les sondages, le seul objectif d'un parti politique est la prise du pouvoir. Même avec tous les compromis que cela comporte, y compris sur l'objectif même du parti. Cela fait qu'un parti qui risque de ne représenter, au

moins au départ, que 25 % de l'électorat risque constamment de disparaître. Surtout si les médias, journaux quotidiens, radio et télévision, jouent constamment le jeu de l'électoralisme le plus superficiel. Alors que dans les démocraties européennes, des partis qui représentent 5 % ou 10 % de la population se maintiennent avec vigueur et jouent un rôle important dans la vie politique.

Le Parti québécois s'est fait prendre à ce jeu, pendant les deux dernières années de René Lévesque, puis pendant celles de Pierre-Marc Johnson. Avec deux risques graves, reliés l'un à l'autre : celui de laisser une partie importante des Québécois sans porte-paroles politiques, celui aussi de partager le sort des partis qui ont abusé du compromis au point de perdre leur objectif, comme la défunte Union Nationale.

Le congrès du Conseil national du parti, tenu à Québec pendant la fin de semaine des 10 et 11 septembre, vient heureusement de clarifier la route du PQ. Le programme proposé pour discussion a été accepté fermement. Et pourtant, après l'expérience de l'opposition à l'Assemblée nationale, il reformule l'objectif fondamental du parti en termes de recherche active et démocratique de la souveraineté : « Quel que soit le cheminement nécessaire, l'objectif ultime ne changera pas : la souveraineté du Québec. Ainsi :

- d'ici à ce qu'il forme le prochain gouvernement, le Parti québécois va promouvoir le projet d'un Québec souverain ;
- dès qu'il sera élu, un gouvernement issu du Parti québécois aura la responsabilité d'enclencher le processus

devant mener à la souveraineté. Ce processus passera d'abord par la voie de la négociation avec le gouvernement fédéral...;

– au terme de ce processus, la Constitution de l'État du Québec, qui inclura une déclaration de souveraineté et constituera l'acte de naissance d'un Québec souverain, devra être adoptée par la majorité de la population. »

La motivation de cet objectif est simple et entièrement tournée vers l'avenir : dans le monde nouveau qui se crée chez nous et autour de nous, il faut être un pays pour promouvoir sérieusement le bien de la communauté et de chacun, chacune. « Voilà le choix qui s'offre à nous : être présents à la création d'un monde nouveau, plus interdépendant et plus complexe, ou le regarder s'édifier sans nous. »

Ailleurs dans le nouveau programme, l'originalité d'une société à tendance sociale-démocrate est réaffirmée, affrontée maintenant à une économie de libre-échange. On y trouve un ensemble de projets sociaux concrets, que sans doute les autres partis politiques auront le goût de piller.

Mais, surtout, le Parti québécois redevient porteur d'une des options importantes pour l'avenir du Québec : celle des Québécois et Québécoises qui croient que l'avenir du Québec et même sa dignité passent par ce que Robert Ardrey appelait l'« impératif territorial » (*The Territorial Imperative*, New York, Dell Publ., 1966) : les trois besoins fondamentaux d'identité, de motivation et de sécurité réclament qu'un peuple ait un pays.

Certains ont reproché au Parti québécois et à son chef M. Parizeau d'amener le Québec au parti unique, en revenant clairement à leur objectif fondamental. Mais ceci me semble présupposer de beaucoup de choses : que l'option pour un pays ne mérite pas d'avoir un parti représentant cette valeur, que le résultat du référendum de 1980 est définitif et interdit de

poser de nouveau la question dans un contexte politique et économique changé profondément, que l'option souverainiste ramène nécessairement le Parti québécois au rang d'un simple mouvement, que la méthode canadienne des partis qui tergiversent sans limite sur leur programme pour arriver au pouvoir est la meilleure ou même la seule, et enfin que le goût du pouvoir n'amènera pas la création d'un deuxième parti fédéraliste au Québec à côté du Parti libéral.

Dans ce contexte, on peut regretter que certains journalistes de nos quotidiens, en particulier *Le Devoir* (Gilles Lesage)¹ et *Le Soleil* (Raymond Giroux)² soient devenus en pratique méprisants pour le Parti québécois, comme si l'image du Québec qu'il porte et la part de la population qu'il représente ne méritaient plus de respect ni d'attention. Alors que d'autres quotidiens, pourtant peu voués à l'appui au sentiment national québécois, en donnent toujours une image plus sérieuse, mieux analysée et plus respectueuse. En particulier *La Presse* (Pierre Vennat)³ et... eh ! oui, *The Gazette* (Don MacPherson)⁴. L'assemblée générale du parti, en novembre, sera l'occasion sans doute de retrouver une couverture mieux équilibrée. ■

Julien Harvey

1. Par exemple, éditoriaux des 9 et 12 septembre et 1er octobre.
2. Éditorial du 9 septembre ; voir aussi J.-Jacques Samson, éditorial du 12 septembre.
3. Éditoriaux des 9 et 12 septembre ; voir aussi la colonne de Lysiane Gagnon, le 13 septembre.
4. Par exemple, la colonne des 10 et 17 septembre ; et même, de façon plus étonnante, celle de William Johnson pour le 15 septembre.

HAÏTI : LA PRESSION DES SANS-GRADE

grâce au coup d'État du 17 septembre, un élément nouveau apparaît dans la situation créée par le départ du dictateur Jean-Claude Duvalier, le sept février 1986 : le simple soldat fait sentir son poids. Toute la question est de savoir s'il a pris la parole ou si on la lui a donnée. Pour la première fois depuis des années, il formule des exigences et obtient satisfaction. Il impose des choix aux nouveaux dirigeants groupés autour du général Prosper Avril. Une semaine après le coup d'État, le général Prosper Avril avait cassé une soixantaine d'officiers supérieurs et formé un gouvernement de civils dont la liste avait été approuvée par la troupe. Il n'avait fait que céder à la pression des sans-grade.

C'est un fait nouveau dont le poids ne doit être ni monté en épingle, ni sous-estimé. Nous ne partageons pas le mépris de l'éditorialiste du *Monde* de Paris qui parle, dès le 20 septembre, d'un « putsch manigancé par des hommes de troupe et des sous-officiers ». Le quotidien parisien ignore-t-il que dans les armées du tiers monde, les hommes de troupe ont toujours été des prolétaires, méprisés et manipulés ?

Pendant combien de temps le simple soldat haïtien qui vient de traverser, comme tous ses compatriotes, une génération de duvaliérisme et près de trois ans de confusion, jouera-t-il un rôle profitable à son peuple ? Pendant combien

de temps la pression des sans-grade pourra-t-elle se maintenir et qu'en tirera le peuple haïtien ? Ces hommes simples, pauvres et souvent maltraités physiquement par leurs officiers, sauront-ils résister aux largesses de leurs supérieurs qui font maintenant partie de la narco-économie, cette tentacule qui s'étend du fond de la Bolivie aux beaux quartiers des grandes villes nord-américaines ? Il faudra plusieurs semaines avant de pouvoir apporter quelques éléments de réponse solides à toutes ces questions.

La première qualité d'un gouvernement est sa capacité de maintenir l'ordre public. Or, depuis l'automne de 85, tous les locataires du Palais présidentiel de Port-au-Prince se sont avérés incapables de maintenir l'ordre. Il faut dire que l'ordre en Haïti, pendant 30 ans de duvaliérisme, s'est confondu avec l'arbitraire et la cruauté. Le fait nouveau dans le coup d'État du 17 septembre est que le bras qui est chargé de maintenir l'ordre public refuse de frapper selon les ordres venus d'en haut et prétend même donner satisfaction à des doléances que, depuis des années, il sent monter de la foule. Dans un monde où depuis longtemps l'arbitraire tient lieu de processus judiciaire, les soldats ont demandé et obtenu la tête de tel officier duvaliériste, laissé la foule procéder à telle action de déchoukage.

Le simple soldat a appris au cours du processus, long, douloureux et sanglant qu'a vécu son pays depuis trois ans,

qu'il n'y a plus de façade qui tienne en Haïti. Tous les décors devant lesquels on lui a demandé de monter la garde se sont écroulés. La façade africanisante et voodooïsante des Duvalier s'est écroulée : la façade « bon flic » des officiers supérieurs n'a pas résisté aux massacres auxquels le général Namphy a consenti ; la façade « bon ordre et consensus » des civils comme Leslie Manigat n'a pas résisté à la brutalité des militaires auxquels ils devaient leurs places dans l'après-duvaliérisme et dont ils ont été jugés solidaires par l'homme de la rue. L'Église a maintenu un cap constant et en sort avec une bonne note.

Un danger guette l'homme de troupe : l'action de la corruption dans un monde caractérisé par la pauvreté et le manque d'expérience politique. On a vu quel parti les militaires crypto-duvaliéristes comme Namphy ont su tirer du manque d'expérience des appareils politiques durant la malheureuse campagne qui s'est terminée par des massacres et l'annulation des élections du 29 novembre 1987. Des personnages comme le colonel Jean-Claude Paul, commandant des casernes Dessalines qui hébergent les seules troupes d'élite que compte Haïti avec la Garde présidentielle, surnagent fort bien dans ce monde en proie à la confusion, où toutes les vagues se sont brisées depuis le sept février 1986. Ils ont l'expérience : ils ont appris à feindre, à attendre, à corrompre... et à massacrer. La tuerie de l'église de Saint-Jean-Bosco a sonné le glas du général Namphy.

Mais, huit jours après le coup d'État, le général Prosper Avril était bien installé dans un Palais présidentiel qui n'a pas manqué de locataires depuis l'Indépendance. Certains baux se sont terminés dans le sang, des locataires sont déménagés à la cloche de bois. Fait nouveau, le sergent Joseph Heubreux, qui est le porte-parole de la base, accompagnait le général Avril lors de la présentation du nouveau gouvernement. Le sergent Heubreux a un bureau à côté du nouveau général-président au Palais. Pour l'heure, l'avenir immédiat d'Haïti semble reposer dans les mains de trois militaires : le général Avril, le colonel Paul, le sergent Heubreux... et de leurs amis respectifs.

Depuis une dizaine d'années, Reagan aidant, les bourgeois en Occident avaient réussi à nous faire croire que le peuple n'est nulle part. Peut-être parce que les gauchistes avaient réussi dans les vingt ans qui ont suivi la guerre à nous faire croire que le peuple est partout. En Haïti, il est clair que le peuple peut se trouver dans les églises paroissiales et dans les forces armées après avoir eu une expérience douloureuse et décevante de la rue. Il n'est pas nécessaire de le chercher longtemps. Combien de temps durera la pression de la base ? ■

29 septembre 1988

Jean-Pierre Richard

Burundi :

LA DÉMESURE

Ce qui s'est passé, on l'a lu dans la presse écrite ; on l'a entendu à la radio ; on l'a vu sur les petits écrans : la démesure a élu domicile dans ce petit État du Centre-Est de l'Afrique. Même en Amérique du Nord, certains se souviennent peut-être que déjà, en 1972, il y a eu dans ce pays des « troubles ethniques ». Dans une sorte de chute dans le néolithique, on a alors tué, tué et tué encore. On estime en effet que les « événements » de 1972 ont causé en quelques semaines pas moins de 200 000 morts et 300 000 réfugiés. Les « événements » récents auraient entraîné 30 000 morts et près de 60 000 réfugiés. Entre le gouvernement Tutsi et les opposants Hutu, la guerre des chiffres va bon train, les deux parties se rejetant la responsabilité du déclenchement des hostilités. Pourtant, ces disputes stériles ne peuvent remplacer une analyse de la structure socio-historique génératrice de cette démesure : tant de morts, sans aucune guerre réelle !

Personne ne sait avec exactitude comment s'est déroulé le processus de peuplement de ce petit territoire (28 000 km carrés) où sont actuellement entassés 5 millions d'habitants, soit l'une des plus fortes densités de l'Afrique. Par contre, on sait qu'en 1885, lorsque les puissances européennes réunies à la « Conférence de Berlin » décidèrent d'occuper le continent africain, le Burundi (comme le Rwanda voisin) était déjà un vieux royaume. La brève colonisation allemande, puis la tutelle belge ont légèrement modifié le tracé des frontières, mais la structure du pouvoir indigène est restée intacte.

Le discours officiel des dirigeants actuels prétend qu'avant la colonisation, le Burundi était un paradis : « Nos ancêtres vivaient en symbiose. » La lutte interethnique aurait été inventée par le maître colonial qui devait diviser pour mieux régner.

Or, il faut au contraire reprocher au colonisateur de n'avoir pas aboli la hiérarchie ethnique : au sommet, les seigneurs Tutsi (14 % de la population) ; en bas, la masse des serfs Hutu (85 % de la population) ; et, plus bas encore, les parias Twa (1 % de la population) à qui, jusqu'à nos jours, on ne reconnaît même pas le simple titre d'homme. La nostalgie de l'ordre perdu et son lyrisme trompeur font partie du discours de la domination ininterrompue de la minorité Tutsi.

Pourtant, l'insistance avec laquelle on tente de vendre la thèse de l'harmonie originelle, au moins à l'extérieur, révèle que l'édifice est fissuré.

L'ordre précolonial se fondait sur la généalogie patrilinéaire : on est Hutu, Tutsi ou Twa de père en fils et sans recours. La règle de l'endogamie ethnique n'existe pas, mais la pertinence politique des mariages mixtes est nulle : les « métissés » ne forment pas une catégorie tampon entre les ethnies, car on appartient toujours à l'ethnie du père. La domination et la soumission, ainsi que la division du travail, passent par ce patriarcat absolu.

La saison de « la paix des Blancs » a changé les règles du jeu en introduisant la *scolarisation*. Même si pendant tout le siècle qu'a duré la colonisation, la monarchie Tutsi a gardé le contrôle du pouvoir indigène, les maîtres coloniaux et les missionnaires chrétiens ont eu besoin d'un certain nombre d'employés alphabétisés (commis, catéchistes, instituteurs, infirmiers, moniteurs agricoles...). Cette nouvelle catégorie sociale ne s'est pas formée selon l'origine ethnique, mais selon le critère de la réussite scolaire et de la compétence. Tout naturellement, les Hutu, majoritaires, en ont ainsi fourni la majorité des membres. Au moment de l'indépendance,

cette catégorie était la seule capable d'assurer le fonctionnement de l'État post-colonial. L'hégémonie Tutsi était donc menacée.

Au fond, depuis 1962, le Burundi est engagé dans une très longue tentative de restauration de l'ordre précolonial : une tentative incroyablement sanglante, et vaine. Le Burundi post-colonial a d'abord connu une brève période d'équilibre instable. Entre 1962 et 1965, le roi Mwambutsa exerça une sorte de paternalisme capricieux, octroyant le titre de Premier ministre tantôt à un Tutsi, tantôt à un Hutu. Voulant ménager la chèvre et le chou, il finit par mécontenter tout le monde. Effrayé par l'ouragan qu'il sentait venir, il s'exila en Suisse d'où il tenta de gouverner à coup de décrets. Profitant de ce vide, Micombero, alors chef de l'armée, organisa l'arrestation et l'assassinat de tous les parlementaires et sénateurs Hutu issus des premières (et dernières) élections libres au Burundi. Il entreprit également d'éliminer la plupart des officiers Hutu. Depuis lors, à tous les niveaux, la loi d'airain pour devenir militaire est d'appartenir à l'ethnie Tutsi.

En 1966, Micombero, désormais sûr de l'appui inconditionnel d'une armée mono-ethnique, abolit la monarchie et installa la première version de la République Tutsi. Cependant, à lui seul, le monopole des armes ne suffisait pas. Il fallait s'emparer du contrôle de la fonction publique : c'est ce que visait, en 1972, l'élimination systématique des Hutu alphabétisés. Mais « l'assainissement » de la fonction publique ne pouvait être définitive sans un « assainissement » scolaire, puisque c'est l'école qui bloque le rétablissement de l'ordre ancien.

Bagaza, le successeur de Micombero, s'emploiera donc à normaliser l'école : il réussira à transformer toutes les institutions d'enseignement secondaire et supérieur en un bastion ethnique, comme l'armée, comme la fonction publique. Actuellement, les Tutsi, qui ne forment que 14 % de la popu-

lation, constituent pourtant plus de 80 % de la population scolaire de niveaux post-primaires. La méthode utilisée est très simple : après l'école primaire, le Gouvernement impose un « examen national » destiné à sélectionner pour le stade suivant, non pas les plus brillants, mais ceux dont les copies d'examen portent un signe confidentiel permettant de reconnaître leur appartenance à l'ethnie Tutsi !

Buyoya, le troisième Président de la République Tutsi, n'est pas parvenu à éviter la faillite du système : l'irréparable a eu lieu une fois de plus.

Comment conclure ? Il est difficile d'espérer que les dirigeants Tutsi renoncent à leurs privilèges et admettent que, pour éteindre le volcan burundais, il leur faut dissoudre l'armée actuelle, abolir la ségrégation dans les écoles, et permettre au peuple de choisir librement ceux qui doivent le gouverner... C'est à la majorité, aux Hutu, que revient donc la tâche de changer l'ordre actuel, car rien ni personne ne peut mener pour eux le combat contre le terrorisme d'État exercé à leurs dépens. Tâche ardue, puisqu'elle exige la transformation de mentalités et de structures sociales en place depuis des siècles...

Ce sont d'abord et avant tout les Hutu qui doivent introduire les processus de changement – avec l'appui actif de la communauté internationale. Jusqu'à maintenant, la situation au Burundi n'a guère éveillé la conscience internationale ; contrairement à ce qui se passe en Haïti ou en Amérique centrale, c'est, au moins en partie, l'indifférence camouflée derrière le principe de « non-ingérence » internationale qui maintient ce pays verrouillé dans la barbarie. Pourtant, quand les droits fondamentaux sont menacés, l'alibi de la « non-ingérence » dans les affaires internes des autres États ne devrait-il pas céder le pas au devoir d'ingérence ? ■

Francine Tardif

AU GRAND JOUR

Le 18 septembre dernier, une centaine d'organisations populaires et communautaires joignaient leurs voix pour créer le « premier mouvement d'une symphonie populaire ». Nous reproduisons ici de larges extraits de la Déclaration politique qui marquait l'événement. En ces temps d'élections et de remise en question de l'État-providence, il est bon de rappeler tout ce que nous devons déjà au mouvement populaire...

« **a** u grand jour, premier mouvement d'une symphonie populaire, se veut un hymne à l'espoir, au courage, et à la détermination. Ces qualités d'hommes et de femmes de tout âge et de toute condition qui, quotidiennement, se tiennent debout et qui ont fait des organisations populaires des instruments de changement.

À travers nos organisations populaires et communautaires, nous affirmons notre parti-pris pour l'avenir. Nous construisons des lieux où l'on peut sortir de l'isolement et affirmer sa dignité.

Depuis l'apparition des premières organisations populaires, nous avons brisé des silences sur la place des femmes dans la société ou sur la fragilité de l'écologie. Nous avons fait face aux préjugés et, affirmant le droit d'être différent, éclairé les réalités des personnes handicapées ou des minorités ethniques.

Nous avons dévoilé des problèmes et lutté contre les tabous : violence conjugale, analphabétisme, rôle du Canada

dans le tiers monde. Comme nous l'avons fait dans le passé, nous continuons de répondre à des besoins vitaux en mettant sur pied des services d'éducation populaire, des garderies, des maisons de jeunes, des coopératives d'habitation, des alternatives en santé mentale.

Par nos interventions, nos campagnes et nos luttes, souvent très dures, nous avons contribué à la promotion de droits individuels et collectifs : droit à l'égalité, à la sécurité sociale, au salaire minimum, au logement. Et nous le faisons encore.

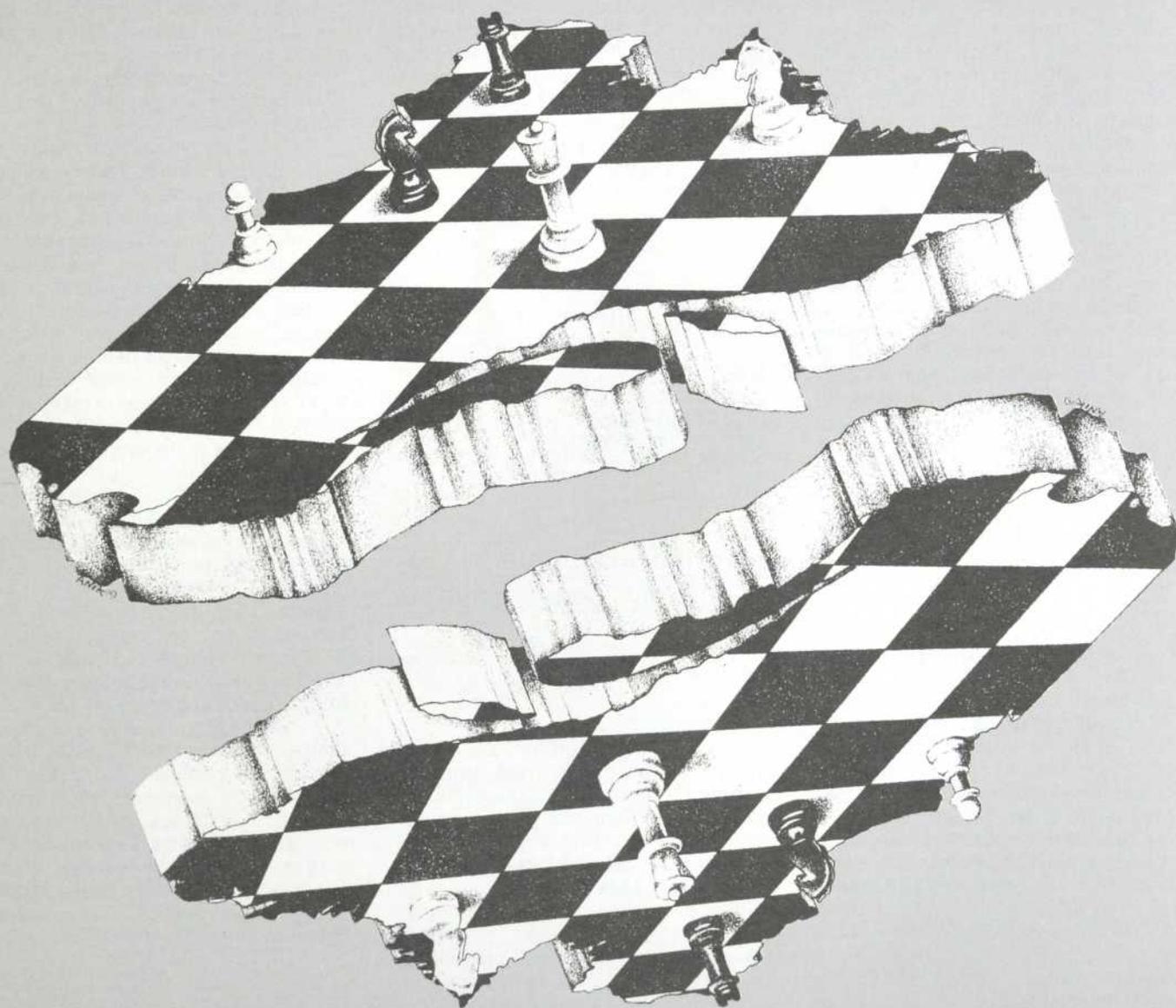
Aujourd'hui, alors que certains remettent en question les acquis sociaux au nom d'impératifs économiques, nous répétons vigoureusement que la démocratie va de pair avec la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales.

Le véritable progrès économique, social et culturel doit profiter à tous les membres de la société. C'est pourquoi nous demandons aux gouvernements d'arrêter le train des contre-réformes en cours et d'assumer pleinement leurs responsabilités collectives. En tant qu'organisations populaires, nous leur demandons également de reconnaître notre représentativité, la valeur de nos analyses, ainsi que la qualité de nos apports à la vie démocratique.

Aux Églises, aux syndicats, aux différents secteurs de la société et à l'ensemble de la population, nous demandons aussi leur support et leur appui. ■

DOSSIER

un Québec cassé en deux



UN QUÉBEC CASSÉ EN DEUX

par Julien Harvey

C'est grâce à la collaboration de plusieurs chercheurs rattachés au réseau des services sociaux et de la santé du gouvernement du Québec que le présent dossier est devenu possible. Travailleurs universitaires, mais aussi intervenants sur le terrain, ils ont commencé dès 1969 une patiente exploration des disparités régionales, à partir d'une division du territoire en unités très petites (pâtés de maisons), pour éviter que les inégalités soient noyées dans de grands blocs artificiels. Ils ont étudié chacun de ces petits blocs de population en superposant 98 indicateurs provenant des recensements entre 1971 et 1981. Même avec l'assistance des ordinateurs, cela demande une ténacité assez rare.

La recherche est amorcée à partir de quelques intuitions qu'il a fallu vérifier. D'autres sont venues au cours du travail. Voici quelles sont, à mon avis, les principales. Elles pourront aider votre lecture.

Des intuitions

1. La plus importante intuition de départ a été empruntée au Rapport Castonguay-Nepveu (1971). C'est que le sous-développement économique, lorsqu'il atteint un groupe, a comme conséquence un sous-développement social. Être pauvre parmi les riches peut être pénible, le bonheur étant souvent le résultat de la comparaison positive que l'on fait avec son entourage ; mais être pauvre parmi les pauvres amène la pauvreté totale, au-delà de la pauvreté économique, la misère. Cette intuition ne peut être vérifiée que par la micro-analyse, sans laquelle l'illusion d'une prospérité universelle persiste.

2. La deuxième intuition, découlant de la première, est qu'il y a deux Québec en un : un Québec fait de zones en désintégration (l'enquête montrera que ces zones représentent le territoire occupé par 46 % de la population) et de zones en croissance (54 %).

3. Au cours de la recherche, la géographie de la richesse et de la pauvreté au Québec permet de distinguer, autour

Être pauvre parmi les riches peut être pénible, le bonheur étant souvent le résultat de la comparaison positive que l'on fait avec son entourage ; mais être pauvre parmi les pauvres amène la pauvreté totale, au-delà de la pauvreté économique, la misère.

de toutes les agglomérations de quelque importance, trois anneaux concentriques. Les centres-villes constituent le premier anneau, comprenant beaucoup de pauvreté cachée, mais pas de pauvreté totale. La raison en est que la plupart des institutions de services sociaux (écoles, hôpitaux, CLSC, etc.) y sont situées, rendant le milieu plus attrayant. Mais le personnel de ces institutions ne demeurant pas, en général, dans les centres-villes, les salaires versés par les institutions publiques et parapubliques seront dépensés ailleurs, dans les banlieues. Ces ban-

lieues qui constituent l'anneau de la prospérité, le milieu géographique idéal pour vivre au Québec. Enfin, la périphérie rurale forme l'anneau le plus défavorisé : faute de services et d'investissements, sa population vieillit et diminue rapidement.

4. On a pu observer la dynamique qui régit les trois anneaux concentriques : la zone périphérique devenant de plus en plus indésirable (chômage chronique, manque de services sociaux, insécurité), les personnes les plus robustes (plus jeunes, plus instruites, couples stables, ayant des enfants) la quittent pour le centre-ville ; elles laissent derrière elles les personnes moins fortes (plus âgées, moins instruites, handicapées et malades, marginales). Après quelques années au centre-ville, les plus fortes se déplacent de nouveau vers la banlieue prospère, laissant encore une fois derrière elles les moins compétitives. L'étude a vérifié que ce mécanisme de sélection spontanée à trois phases se vérifie partout. Ainsi, entre 1971 et 1981, la ville de Montréal a perdu 24 % de sa population, mais ses banlieues nord ont augmenté de 17 %, ses banlieues sud de 43 %¹. De 1971 à 1986, une banlieue comme Charny aurait augmenté de 133 %.

5. En projetant sur une carte du Québec les données de cette micro-analyse, on peut voir s'organiser les zones en croissance et les zones en désintégration. Deux corridors de désintégration, orientés d'est en ouest, au nord et au sud du Saint-Laurent. Et trois zones de croissance, sur des axes nord-sud : Québec-Beauce, Trois-Rivières-Estrie, Montréal-Saint-Jean.

1. Centraide Montréal, *Les besoins dans la communauté montréalaise*, Document de consultation du Comité de planification sociale, février 1985, page 1.

D'où une image de la vitalité du Québec : banlieues jeunes, instruites, plutôt en bonne santé, avec des familles plus nombreuses, des couples plus stables. Meilleurs services sociaux, permettant de meilleurs résultats scolaires, plus d'intérêt sportif, une meilleure culture. Chômage très réduit. Délinquance relativement peu élevée.

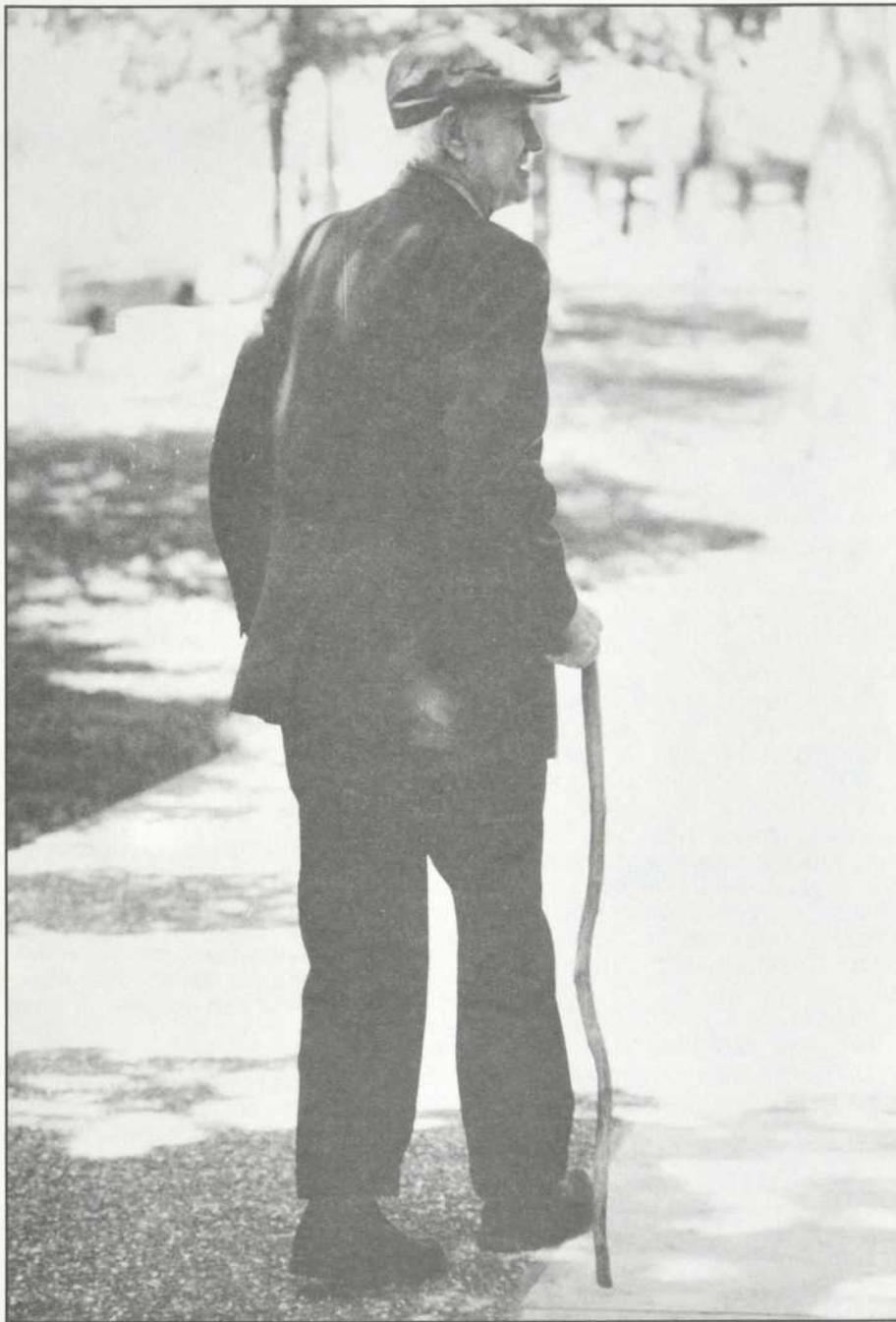
D'où aussi une image inverse, celle de l'appauvrissement du Québec : une très grande partie de la population (46 %) et du territoire où la population est vieille, où les jours de maladie et les visites à la clinique sont plus élevés, où l'espérance de vie est plus basse que la moyenne. Où la famille est brisée plus qu'ailleurs, où le suicide, l'alcoolisme, la délinquance sont élevés. Où l'abandon scolaire hâtif est fréquent, où les résultats scolaires aussi, surtout en français et en mathématiques, sont inférieurs. Où les écoles ferment faute d'élèves, où les cliniques, les bibliothèques, les lieux de loisir ou de sport sont de plus en plus négligés.

Une explication, des solutions ?

Au-delà d'une simple constatation, les études proposées ici tentent une explication synthétique : *l'État installe depuis des années ses services sociaux aux mêmes endroits, dans les centres-villes. Un choix dirigé par des intérêts multiples... qui ne sont pas nécessairement ceux de l'ensemble des usagers². Le résultat, c'est la dépopulation des zones éloignées, la paupérisation des centres-villes et l'enrichissement des banlieues. Un processus établi à demeure et qui fonctionnera aussi longtemps qu'on ne changera pas de politique.*

On tente également des voies de solution. D'abord, cesser de considérer l'enveloppe budgétaire des grands services publics comme un mal nécessaire, pour y voir plutôt un investissement

2. Signalons que de telles réponses synthétiques ont été tentées, par exemple Raymond Ledrut, *Sociologie du chômage*, Paris, PUF, 1966, p. 277-516 ; Louis Rebourd, *Essai sur la notion de chômage structurel dans les pays de capitalisme évolué*, Paris, Dalloz, 1964, p. 153-199. Mais à mon avis, l'explication fournie par notre dossier est plus précise et mieux documentée que celle de Rebourd, dont elle se rapproche.



Paul Hamel

Les personnes les plus robustes déménagent, laissant derrière elles les moins fortes.

important pour le développement social. Ensuite, associer davantage les instances locales à la gestion de cette enveloppe budgétaire.

Lecture humaine et chrétienne

Depuis le retour du néo-libéralisme, certains sont portés à considérer une référence à l'Évangile dans les ques-

tions sociales comme démodée et un peu « coeur saignant ». Nous continuons de penser, au contraire, que le regard du Christ sur notre société et ses recommandations fondamentales dans le Sermon sur la montagne sont des corrections très réalistes apportées aux idéologies politiques et économiques courantes. C'est pour cela que notre souci pour les droits humains fondamentaux et notre souci social chrétien se rejoignent dans ce dossier. ■

MISÈRE À LA CARTE

par Charles Côté et Guy Paiement*

Préférez-vous votre verre d'eau à moitié vide ou à moitié plein ? Vous êtes optimiste ? Alors, sachez que le Québec est en pleine transformation : les grandes migrations qui ont marqué l'avènement de la révolution industrielle ne sont pas terminées. Le Québec n'est plus un vaste territoire agricole truffé de centres urbains en croissance. Il devient un réseau de banlieues, entourées de campagnes délaissées.

Pas étonnant que le ministre des Transports ait présenté dernièrement à la Communauté urbaine de Montréal un plan de développement axé sur les besoins des dizaines de milliers de personnes qui gagnent leur vie à Montréal sans y habiter ! Pas étonnant, non plus, que le président de l'Union des municipalités régionales de comté (MRC) conteste l'Union des producteurs agricoles (UPA) et le ministre de l'Agriculture et compte sur le « bon sens » du gouvernement pour modifier la carte de l'exploitation agricole.

Un nouvel équilibre démographique et politique est en train de s'établir, dont les sinistrés de Saint-Basile-le-Grand sont probablement devenus, bien malgré eux, le meilleur symbole : l'État ne peut absolument pas se permettre de perdre la confiance des banlieusards ; ils sont trop nombreux, instruits et prospères.

Cette migration se répercute naturellement sur le mode de vie et sur les valeurs : il y a longtemps que les « dames de coeur » ne vivent plus à Saint-Henri... On n'arrête pas le progrès, se répète l'optimiste.

Un vaste mouvement migratoire

Mais si vous avez le goût de l'analyse sociale, vous voudrez examiner le revers de la médaille. Dans un document de consultation préparé à l'hiver 1985 sur *Les besoins dans la communauté*

montréalaise, Centraide Montréal chiffrait l'importance de ce mouvement migratoire en signalant qu'entre 1971 et 1981 la ville de Montréal a perdu 24 % de sa population (224 000 résidents), tandis que Laval voyait augmenter sa population de 17 % et la Rive-Sud de 43 %.

Cette migration a des conséquences socio-économiques multiples. Toujours selon Centraide, on observe ainsi un vieillissement marqué de la population (« la région de Montréal abrite 57 % de la population âgée de 65 ans et plus du Québec »), une croissance continue du taux de suicides (« la région de Montréal, avec un taux brut de 16,3 pour les années 1975-1979, dépasse la moyenne québécoise de 13,8 et n'est surclassée à ce chapitre que par la région du Nord-Ouest québécois »), une sérieuse détérioration de la santé mentale aggravée par les problèmes que pose la réinsertion sociale de bon nombre de « psychiatisés »¹.

Au fond, tout cela se tient. Les jeunes familles qui en ont les moyens quittent le centre-ville pour s'installer en banlieue. Demeurent alors sur place les personnes plus faibles et sans enfants. Une bonne partie des immigrés récents vient grossir ce nombre. Mais ce phénomène de milieu urbain n'est pas uniquement montréalais. On peut constater les mêmes tendances dans la basse-ville de Québec, ou dans sa banlieue : la MRC Chutes de la Chaudière a vu sa population augmenter de 133 % entre 1971 et 1981. En même temps, au niveau de vastes régions de la province, on observe le mouvement analogue, et tout aussi important, des zones rurales vers les centres urbains.

Dans cette perspective, des zones très importantes de la Côte-Nord, de la Gaspésie, de l'Outaouais, de l'Abitibi, de l'Estrie, de Québec, entre autres, vivent des problèmes de sous-développement, accompagnés d'une décroissance démographique. Au plan économique, on dit communément qu'une société est en croissance quand

la richesse collective (PIB) y augmente plus rapidement que la population ; mais cette façon de calculer ne rend pas compte de la situation d'une région où la richesse collective diminue moins vite que la population : ainsi le rapport « richesse collective »/population peut continuer d'augmenter même si la richesse collective diminue.

Le Québec rural n'est certainement pas en croissance. Un indice : dans son bulletin de juillet dernier, la direction de la recherche du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu soulignait que « l'emploi agricole continue de régresser avec 50 000 emplois de moins en juillet 1988 par rapport à juillet 1987² ».

Si on raffine l'analyse, pour considérer les MRC, on observera les mêmes mouvements de population, les mêmes symptômes de dégradation de la qualité de la vie, les mêmes causes de dépendance.

Les deux Québec

Telle était précisément la teneur du mémoire présenté par le Conseil des Affaires sociales et de la Famille (CASF) à la commission d'étude sur l'avenir des municipalités (commission Parizeau), le 10 juin 1986. On peut s'étonner que ses

* Charles Côté est sociologue à l'emploi du Conseil des Affaires sociales, à Québec. Guy Paiement est animateur au Centre St-Pierre.

1. « Des 5000 personnes ayant obtenu un congé psychiatrique en 1979, à peine 600 (12 %) avaient trouvé un emploi rémunéré en juillet 1982 et près de la moitié (2400) dépendaient du bien-être social pour leur survie. » *Les ex-patients psychiatriques : qui sont-ils ?* Recherche de 267 pages réalisée par Anne Hébert et Muriel Gagnon pour le compte de la Commission des droits de la personne du Québec et du Secrétariat d'État du Canada, 1983.
2. « La perte moyenne de janvier à juillet

conclusions n'aient pas fait plus de bruit.

Les milliers de renseignements fournis par les recensements depuis 1971 ont été regroupés avec d'autres sources de données de manière à évaluer, pour chaque secteur de dénombrement, l'activité économique (catégorie des emplois, taux de chômage, taux d'inoccupation), le niveau d'instruction et la qualité de l'éducation, le niveau de revenu, la qualité du logement, la sédentarité, l'état de santé, la criminalité et la mésadaptation sociale.

Les conclusions du CASF sont spectaculaires. « L'analyse de ces données, l'interaction des indicateurs et la transcription des résultats sur une carte des territoires habités du Québec permet d'identifier et de localiser deux types de population : celle qui est en croissance, d'une part, et celle qui connaît des problèmes de sous-développement économique et social, d'autre part³. »

Tout se passe comme si on devait admettre dans les faits l'existence de deux catégories de Québécois, et comme si ces deux classes de citoyens avaient tendance à se regrouper entre eux, ou plus exactement à vivre dans le même coin. « N'est-il pas étonnant d'apprendre, par exemple, que les mauvais résultats en mathématique et en français, qu'un nombre anormalement élevé d'arrestations pour conduite affaiblie, que les logements insalubres, que le nombre d'adultes condamnés, qu'une plus faible espérance de vie à la naissance, qu'une plus grande proportion des prises en charge pour délinquance et protection sociale, qu'un plus faible niveau de scolarité, qu'un revenu qui se situe sous le seuil de pauvreté, etc. se trouvent toujours concentrés dans les mêmes territoires ! » (page 4).

Quels sont ces territoires ? Essentiellement, les communautés de l'arrière-pays en milieu rural et les centres-villes, en particulier ceux de Québec et Montréal. Par contre, les banlieues et

quelques centres urbains de moyenne importance échappent à ce processus de décroissance.

L'âge moyen de la population est un bon indice. De 1971 à 1981, « le nombre de jeunes âgés de 0 à 15 ans a diminué de façon absolue de 21 % au Québec. Dans la réalité, cette diminution a été en moyenne de 43 % dans les communautés en désintégration et de 1 % à peine dans les communautés en développement ».

La conséquence est inquiétante. « Les personnes âgées sont de plus en plus concentrées dans une partie du territoire et les jeunes dans l'autre partie. Sur le plan démographique, on peut presque affirmer que nous sommes déjà en présence de deux pays dans un... » (page 9).

En fait, la population en âge de se reproduire se déplace pour trouver du travail. Or, depuis 1971, on constate « une augmentation continue des disparités relatives d'emplois disponibles entre les territoires en croissance et les territoires en décroissance de population » (page 9). En d'autres mots, là où la population décroît, on trouve de moins en moins de personnes en emploi, ce qui accentue encore le mouvement de migration.

Le chemin de la dépendance

Dans ce contexte, le CASF estime que le *taux d'inoccupation*⁴ devient un indicateur sûr de la situation de décroissance d'une unité territoriale, qu'il s'agisse largement d'une région administrative, ou, plus finement, d'une municipalité, d'un village ou d'un quartier de grande ville. Or il ne s'agit pas simplement d'un indice économique.

« Pour le Conseil des affaires sociales et de la famille qui se situe dans une perspective de développement social, le taux d'inoccupation comporte une autre dimension, plus dramatique encore, celle de la dépendance. Cette unité de mesure permet, en effet, d'estimer l'importance relative de ceux qui, bien qu'étant âgés de 15 ans et plus, dépendent d'un tiers pour l'acquisition des biens de première nécessité » (page 11).

Pour chacune des 92 municipalités régionales de comté et trois communautés urbaines du Québec, on a tracé des courbes convaincantes pour représenter le rapport entre le taux d'inoc-

cupation et le taux de bénéficiaires de l'aide sociale, le taux d'inoccupation et le revenu familial moyen, le revenu moyen de la population active ou le taux du revenu familial qui provient de source publique. S'il était possible de présenter ces schémas sur un écran de télévision, nous verrions probablement bon nombre de MRC se déplacer progressivement vers le sommet de la courbe : à mesure que le taux d'inoccupation augmente dans les MRC, le pourcentage de bénéficiaires de l'aide sociale augmente lui aussi dans les mêmes MRC. C'est donc dire que l'écart se creuse entre les communautés en décroissance démographique, économique et sociale et les milieux plus favorisés.

Le sous-développement social

Cette situation est, en elle-même, préoccupante. Elle est d'autant moins acceptable qu'elle correspond précisément à ce que voulaient empêcher et même corriger les politiques sociales mises en place au début des années 70. Dans le *Rapport de la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social* (Commission Castonguay-Nepveu), on définissait comme suit les objectifs du gouvernement québécois⁵:

« Une politique de développement social vise à éliminer ou du moins à réduire les déséquilibres entre les régions et entre les citoyens d'une même communauté. Elle met l'accent sur l'aspect humain des problèmes économiques et sociaux pour que chaque individu puisse jouir de sa dignité, quelle que soit la région où il habite. » Et pour prévenir toute équivoque, on prenait soin d'ajouter :

« Cette conception du développement social s'oppose à celle que le libéralisme se fait de l'évolution sociale et, par conséquent, à la notion selon laquelle le changement est responsable des inégalités de plus en plus grandes à l'intérieur des sociétés et entre les sociétés. »

La question qui s'impose est précisément celle que formule le rapport du CASF : « Pourquoi alors certains quartiers de ville et certaines municipalités se sont-ils appauvris malgré tous les outils mis en place depuis la révolution tranquille pour enrayer la pauvreté et la misère ? » (op. cit., page 12).

Si la question paraît aller de soi, la

1988 par rapport à la même période de l'année 1987 se chiffre à 8600 emplois (11,2 %). » *L'Emploi au Québec*, juillet 1988, page 4.

3. CASF, *Mémoire à la commission d'étude sur l'avenir des municipalités*, 10 juin 1986, page 4.

4. « Il s'agit de la somme des personnes inactives (au sens du recensement) et des chômeurs d'une population donnée divisée par le nombre de personnes âgées de 15 ans et plus qui y habitent. En d'autres termes, plus le taux d'inoccupation est faible, plus le nombre d'emplois disponibles est élevé et vice-versa. »

réponse est beaucoup plus inattendue. Ce sont les inégalités dans la redistribution géographique des taxes et des impôts, les transferts fiscaux, qui contribuent de façon majeure au phénomène d'aggravation du sous-développement social. Comme l'illustre par exemple la localisation géographique des ressources immobilières de santé et de services sociaux.

Le problème, c'est qu'un CLSC, un hôpital ou un centre d'accueil ne sont pas seulement des centres de dispensation de services : ils représentent un investissement, une somme d'argent importante injectée dans l'économie d'une localité par le gouvernement du Québec. Cet argent est évidemment celui des impôts de tous les contribuables québécois.

« Prenons le cas d'une municipalité qui ne dispose d'aucun équipement du ministère de la Santé et des Services sociaux et qui n'héberge aucun professionnel de la santé. Même si cette municipalité a un taux d'inoccupation relativement élevé à 60 %, cela signifie que 40 % de citoyennes et de citoyens de cette localité paieront des impôts qui feront un crochet par Québec et Ottawa mais qui ne reviendront jamais dans cette municipalité. »

Ces sommes retourneront plus probablement dans la capitale régionale. La chaîne revenus-emplois se met en marche et le déséquilibre se résorbe par un mouvement de population. On devra bientôt fermer des écoles dans le village. Après quelques années, l'écart entre la contribution (impôts) et la redistribution (investissements gouvernementaux) aboutit à un transfert de la richesse collective vers la ville.

Les résistances

Ce qu'on vient de décrire n'est pas l'aboutissement d'un sombre complot. Non, ce serait plutôt un « effet de système ».

Le système en cause est marqué par la centralisation décisionnelle, concernant le choix des critères de redistribution de la richesse collective entre les populations, et par le poids des institutions publiques comme bénéficiaires de cette redistribution.

Il était assurément normal qu'une autorité centrale assume et contrôle le pouvoir de dépenser de l'État. Si bien que cette centralisation est voulue ; mais elle paraît si étanche que l'information sur les effets du mode de redis-

tribution de la richesse collective ne peut remonter du niveau local (les zones en décroissance, économiquement marginalisées, démographiquement fragiles et donc politiquement plus faibles) jusqu'au niveau de la prise de décision administrative.

Il y a toutefois des pays et même des provinces où on réussit à mieux répartir la richesse collective. La clé consiste à redistribuer l'argent aux gouvernements locaux, plutôt qu'aux institutions du réseau public. En Ontario, par exemple, les budgets de plusieurs ministères sectoriels sont redistribués directement au niveau local. On ignore si cette façon de faire corrige ou non les inégalités d'une municipalité à l'autre, mais elle empêche au moins que les transferts fiscaux n'aggravent les inégalités existantes.

Soulignons aussi que l'absence de politique de développement régional devient néfaste. Si bien que la correction de parcours n'est pas pour demain. On imagine aisément la résistance des corporations à la remise en question de budgets déjà trop restreints... Sans parler de celle des fonctionnaires qui deviendraient obligés de tenir compte des doléances des gouvernements locaux !

Une autre résistance est plutôt d'ordre idéologique. Elle consiste à refuser le lien inoccupation-dépendance, à ignorer le niveau des caractéristiques de population pour ne regarder que certaines situations individuelles. Dans la bouche de Monsieur et Madame Tout-le-monde cela donne : « J'en connais, moi, des assistés sociaux qui ne sont pas si à plaindre... » Sous la plume d'un agent de recherche, on trouve que, parce que le taux d'inoccupation inclut les personnes retraitées, les étudiants ou les femmes à la maison, « la situation d'inoccupé n'a rien de dramatique dans plusieurs cas » ! L'arbre masque la forêt.

C'est tout simplement oublier que le taux d'inoccupation est aussi un indice économique et négliger le principe énoncé, il y a presque vingt ans, par la commission Castonguay-Nepveu : « On a malheureusement tendance à considérer isolément la réalité économique et la réalité sociale... À notre point de vue, réalité économique et réalité sociale sont étroitement liées, car elles se conditionnent mutuellement à long terme⁶. »

Et si on n'est pas convaincu, il n'y aurait qu'à comparer la facture de l'aide sociale et de l'assurance-chômage par habitant pour l'ensemble des municipalités du Québec, pour la confronter avec celle des municipalités comparables en Ontario.

Une carte de la misère

Nous sommes un pays en croissance et en sous-développement. En attendant l'impensable réforme du système, il nous reste les cartes géographiques et un ensemble de constats qui clignent ensemble autant de signaux d'alarme, présages d'un autre genre d'événement impensable : une société en train de s'éteindre, la nôtre.

- Le Québec compte des zones en désintégration économique, démographique et sociale et des zones de croissance ; l'écart s'élargit entre les deux pays.
- Les noyaux et les anneaux de pauvreté que forment respectivement les centres-villes et l'arrière pays des régions rurales sont le théâtre d'une migration intérieure : les jeunes, en âge de travailler et d'avoir des enfants, quittent leur campagne pour s'installer dans les centres-villes, en attendant d'avoir les moyens de s'établir dans la banlieue. Les personnes qui restent sont de plus en plus âgées, malades et dépendantes, sans avoir un accès aux services publics égal ou équivalent à ce qu'ont les gens des milieux urbains.
- Le mouvement des zones en désintégration dessine sur la carte du Québec deux larges corridors de pauvreté, orientés d'ouest en est, au nord et au sud du fleuve (Outaouais-Abitibi-Laurentides-Côte-Nord, d'un côté, Estrie-Bas-du-Fleuve-Gaspésie, de l'autre), et qui grugent peu à peu le reste du territoire habité, constitué des zones en croissance.

L'information est là. Servira-t-elle à décourager les investissements privés dans les zones en sous-développement, ou à rendre possible une plus juste répartition de notre richesse collective ? Chose certaine, pour y arriver, il faudra quitter la bonne conscience du néo-libéralisme qui empêche de voir autrement la réalité. ■

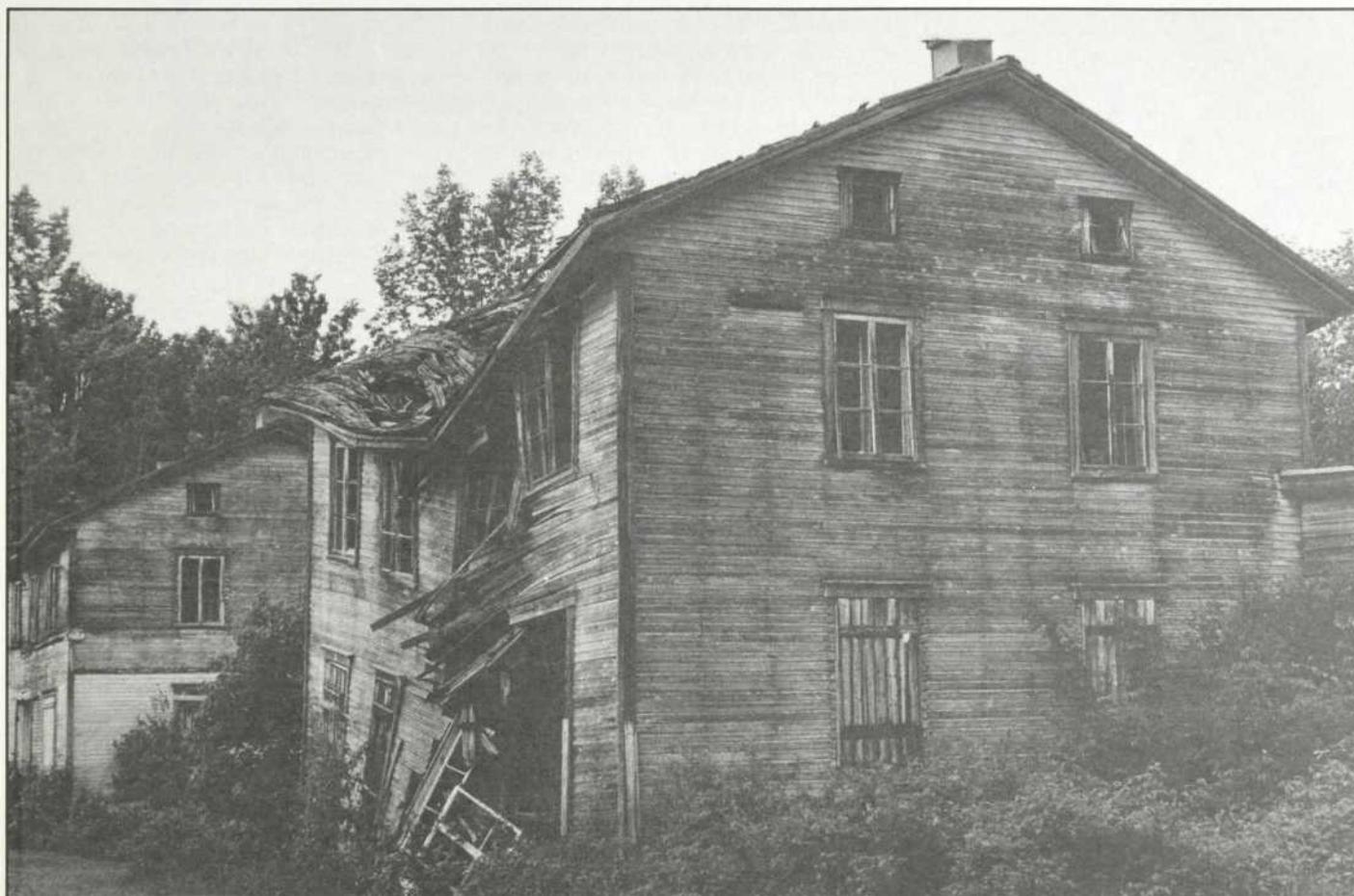
5. Gouvernement du Québec (1971), *Rapport de la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social*, vol. III *Le développement*, tome I, nos 439 et 443.
6. Vol. III, tome I, no 448.

Deux exemples : le Bas Saint-Laurent/Gaspésie et l'Outaouais

LE SYNDROME DES COLLECTIVITÉS EN DÉSINTEGRATION SOCIALE

par Claude Barriault

sociologue, conseiller en recherche
Centre régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais



Paul Hamel

a lors qu'on prétend, à grand renfort de politique et de discours de toutes sortes, que le niveau de vie, les conditions sociales, l'accès à l'égalité, l'autonomie et l'état de santé des Québécois se sont considérablement améliorés, au même moment, on constate que pour des communautés entières, il en va tout autrement.

En effet, pour un grand nombre de

communautés, la qualité des logements, le niveau de revenu, le chômage, la décroissance de population, le niveau de scolarité, la proportion des jeunes et des adultes inactifs, et beaucoup d'autres phénomènes encore, sont inséparables de la densité des personnes dans le besoin, dans le domaine de la santé comme dans les autres secteurs.

Ce constat a permis de conclure que le niveau de santé des populations ne constitue en fait qu'un symptôme d'un problème plus vaste, car il s'avère indissociable de plusieurs autres symptômes spécifiques concernant notamment les caractéristiques socio-économiques des populations, l'accès à l'emploi, les variations de la population, l'incidence de la mésadaptation sociale, la délin-

DÉFINITION DU TAUX D'INOCCUPATION

Le taux d'inocccupation est le rapport entre les personnes inocccupées de 15 ans et plus et l'ensemble de la population d'un territoire donné. L'ensemble des inocccupés regroupe toutes les personnes de 15 ans et plus dans une population qui dépendent d'un tiers (autres individus, conjoints, services gouvernementaux) pour assurer leur subsistance, soit, en d'autres termes, l'ensemble des personnes non autonomes. Ainsi, par définition, la catégorie inocccupée

regroupe l'ensemble des personnes âgées à la retraite, l'ensemble des chômeurs (en période propice à l'emploi) et des assistés sociaux, des personnes en institution, des conjoints au foyer non rémunérés, des étudiants de plus de 15 ans (sans emploi en période estivale), des sans-abri, des invalides et des personnes inaptes au travail.

C.B.

quance, la criminalité, etc.

Une fois entrevue l'ampleur du problème, on se trouve amené à poursuivre l'analyse du côté des facteurs explicatifs du syndrome comme tel : quels sont donc les mécanismes sociaux qui font varier en même temps l'état de santé des populations, ainsi que toutes les autres caractéristiques qui y sont associées ?

Les régions sociosanitaires du Bas Saint-Laurent/Gaspésie et de l'Outaouais ont fait l'objet d'une investigation en profondeur, non seulement au niveau des facteurs explicatifs, mais aussi à celui des effets qu'ils engendrent sur les populations. Ces effets correspondent à ce que nous appellerions le syndrome de populations en besoin.

Réduit à sa plus simple expression,

le processus qui permet d'expliquer les variations de la concentration géographique des personnes en besoin se ramène au schéma explicatif du syndrome dont il est question dans le présent article. Ce schéma met en relation les phénomènes d'ordre démographique, la disponibilité et l'accès à l'emploi sur le territoire et enfin, la localisation géographique des ressources.

Les phénomènes d'ordre démographique

L'évolution du syndrome est intimement reliée à des phénomènes d'ordre démographique, à savoir l'exode sys-

tématique, hors de certaines communautés, des personnes en âge de travailler et de se reproduire. Les communautés les plus affectées par ce mouvement ont vu leur population diminuer en nombre absolu au cours des 15 dernières années. On peut donc dire qu'elles sont en désintégration au plan démographique, puisque leur capacité de remplacement naturel est compromise de façon très significative.

L'analyse des variations territoriales des populations dans la région du Bas Saint-Laurent/Gaspésie donne des résultats étonnants (voir tableau I). Alors que l'ensemble de la région parvient à peine à maintenir ses effectifs de population avec un taux de croissance relativement nul, soit 0,6 % entre 1971-1981, une partie des communautés, particu-

CONCILIUM

REVUE INTERNATIONALE DE THÉOLOGIE

Les SIX CAHIERS DE 1988

215 - UNE ASSEMBLÉE POUR LA PAIX

216 - L'IDENTITÉ CHRÉTIENNE

217 - LA PUISSANCE DANS L'ÉGLISE

218 - LA DIACONIE
Une Église pour les autres

219 - THÉOLOGIES DU TIERS-MONDE
Convergences et différences

220 - LA VÉRITÉ ET SES VICTIMES

Chroniques d'actualité 1988

L'année Mariale - Le Sida - Le Terrorisme -
Les Jeux olympiques de Séoul

Les six cahiers de 1989

1789. La Révolution française et l'Église -
La musique et l'expérience de Dieu - L'éthique des sciences de la nature - Congrès International de Théologie : Au seuil du Troisième Millénaire - Catéchisme universel ou inculturation ? - Le Sport.

Le cahier : 65 FF

Au Canada, s'adresser à : PÉRIODICA - C.P. 444 - Outremont (Québec) H2V 4R6

Édité chez BEAUCHESNE, 72, rue des Saints-Pères - 75007 Paris

Abonnement 1988 : 290 FF - Abonnement 1989 : 300 FF

Tableau I
Regroupement des municipalités selon la disponibilité et l'accessibilité
des populations aux ressources de santé et de services sociaux

CARACTÉRISTIQUES DE POPULATION INDICATRICES D'UN ÉTAT DE SOUS- DÉVELOPPEMENT SOCIAL	BAS SAINT-LAURENT/GASPÉSIE*			OUTAOUAIS	
	ZONE I Accessibilité grande	ZONE II Accessibilité moyenne	ZONE III Accessibilité faible	URBAIN Accessibilité grande	RURAL Accessibilité faible ou moyenne
- Taux d'inoccupation 1981	51,70 %	57,20 %	64,00 %	40,00 %	52,70 %
- Pourcentage de la population bénéficiaire de l'aide sociale 1981	13,47 %	14,69 %	20,55 %	N/D	N/D
- Pourcentage des ménages bénéficiaires de l'aide sociale 1985	N/D	N/D	N/D	15,80 %	22,50 %
- Pourcentage de la population 15 ans et + ayant moins de 13 ans de scolarité 1981	70,52 %	78,70 %	85,37 %	N/D	N/D
- Pourcentage de la population 15 ans et + ayant moins de 9 ans de scolarité 1981	N/D	N/D	N/D	21,20 %	35,00 %
- Revenu total moyen 1981	10 625 \$	8 811 \$	7 935 \$	13 015 \$	10 734 \$
- Pourcentage des logements occupés nécessitant des réparations majeures 1981	8,92 %	12,99 %	18,07 %	5,90 %	12,60 %
- Pourcentage de variation de la population 1971-1981	8,10 %	-0,10 %	-16,80 %	17,30 %	2,90 %
- Population 65 ans et + bénéficiaire d'un supplément de revenu garanti 1985	N/D	N/D	N/D	58,10 %	71,60 %

* Pour la région du Bas St-Laurent/Gaspésie, les municipalités sont regroupées par zone selon la disponibilité et l'accessibilité des populations aux ressources de santé et de services sociaux, alors que pour l'Outaouais, les municipalités sont regroupées d'abord par district de C.L.S.C., ensuite par secteur urbain et rural.

lièrement celles où l'on retrouve des ressources publiques, enregistrent ensemble des gains de 8,1 % de leurs effectifs de population. À l'opposé, le regroupement d'autres communautés, exclusivement rurales, sans ressources publiques, enregistre des pertes de l'ordre de 16,8 %. Dans l'Outaouais, région en pleine croissance, plus de 40 % de la population habite, en 1986, des communautés en désintégration démographique. Ces populations sont concentrées dans quelques secteurs de recensement en centres-villes et dans de nombreuses petites communautés rurales. D'ailleurs, dans l'Outaouais rural on ne parle plus de la pyramide des âges, mais plutôt d'une colonne d'âge. En démographie, une colonne d'âge indique une population stagnante et éventuellement en voie d'extinction.

C'est donc dire que pour ces deux régions, une partie de la population vit dans une communauté en désintégration démographique, alors que l'autre partie vit dans une communauté en croissance.

Lorsqu'une population perd systématiquement ses « forces vives », on finit par constater chez elle une augmentation de la densité de ceux qui n'ont pas les moyens ou les ressources pour se joindre à cet exode, d'où une augmentation de la densité de personnes en besoin dans un grand nombre de domaines essentiels à la poursuite d'une vie sociale harmonieuse et autonome. C'est ce qu'on peut observer dans le tableau I.

Disponibilité et accès à l'emploi

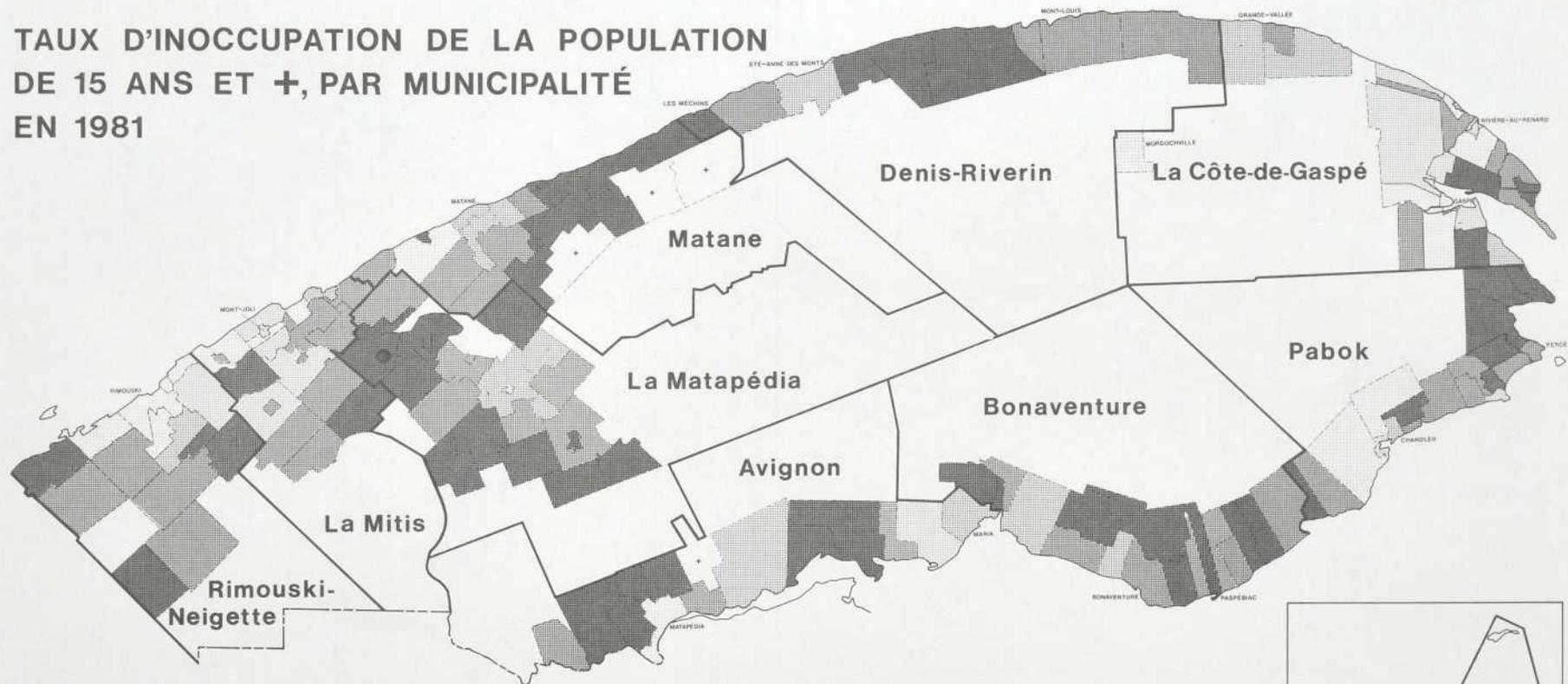
L'exode des populations en âge de travailler et de se reproduire est lui-même directement relié à l'augmentation des disparités interterritoriales en matière d'emplois disponibles.

Le taux d'inoccupation est un bon indicateur de la disponibilité et de

l'accès à l'emploi sur le territoire. Ainsi, dans la région du Bas Saint-Laurent/Gaspésie (voir la carte ci-jointe) on observe une relation significative entre les variations à la baisse de la population par districts de Municipalité régionale de comté et le taux d'inoccupation. Cette observation traduit bien le lien qui existe entre l'exode des populations et les disparités en matière d'emplois disponibles. Plus l'exode des populations est marqué, plus le taux d'inoccupation est élevé. Dans la région de l'Outaouais, on a pu observer que la structure de l'emploi pourrait avoir pour effet d'inciter, en particulier, les jeunes femmes du milieu rural à émigrer vers le centre urbain pour se procurer un emploi. En effet, aux âges les plus féconds, une forte proportion d'hommes et de femmes ne se retrouvent pas sur le même territoire. Cette situation aurait pour conséquence d'accroître la proportion de célibataires chez les hommes du milieu rural.

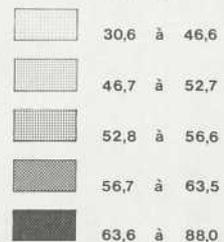
Les disparités en matière d'emplois disponibles sur le territoire ont deux

TAUX D'INOCCUPATION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET +, PAR MUNICIPALITÉ EN 1981

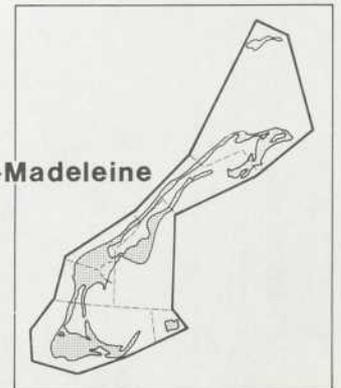


Légende

Pourcentage



Iles-de-la-Madeleine



Departement de santé communautaire
Hôtel-Dieu de Gaspé; 1984

effets majeurs pour les communautés à faible emploi. Non seulement la situation dans ces communautés n'incite pas à l'immigration, mais ce sont les plus qualifiés qui cherchent à s'en aller.

La localisation géographique des ressources

Les disparités en matière d'emplois disponibles trouvent elles-mêmes leur source dans d'autres disparités géographiques concernant la localisation des ressources gouvernementales, notamment les ressources de santé et de services sociaux.

La carte mettant en relation la distribution des ressources de santé et de services sociaux avec le taux d'inoccupation dans la région du Bas Saint-Laurent/Gaspésie démontre à quel

Tableau II
Taux de mortalité par groupe d'âge, par zone de résidence
Région 01, 1975-1981 Sexes réunis

ÂGE	ZONE			TOTAL
	ZONE 1 Accessibilité grande	ZONE 2 Accessibilité moyenne	ZONE 3 Accessibilité faible	
01-14	.0006	.0006	.0006	.0006
15-24	.0013	.0015	.0017	.0014
25-44	.0015	.0017	.0021	.0016
45-64	.0088	.0077	.0092	.0086
65 +	.0512	.0440	.0464	.0486

Source: D'après les calculs de Wilkins (non publiés, 1984) pour le Département de santé communautaire de Gaspé.

point la localisation géographique des ressources contribue à l'intensité de l'inoccupation observée. La même observation vaut pour l'Outaouais ; plus la concentration des ressources est forte, plus le taux d'inoccupation est

faible. Si le taux d'inoccupation est un indicateur de population en besoin, force est d'admettre que les ressources gouvernementales sont distribuées sur le territoire de façon inversement proportionnelle aux populations en besoin.

LES EFFETS DE LA DÉSINTÉGRATION

À la suite d'une étude des données démographiques du secteur du CLSC Des Chenaux, à quelque 40 kilomètres de Trois-Rivières, l'utilisation du taux d'inoccupation comme indicateur synthétique permet de ranger chacune des dix municipalités selon l'ordre croissant de ses problèmes. Se dégageait une nette concordance entre le taux d'inoccupation et cette série d'indicateurs de problèmes socio-économiques.

Au-delà du portrait statistique visant à objectiver la réalité sociale, une démarche en parallèle fut entreprise auprès des intervenants du CLSC et de membres de la communauté afin de faire ressortir les caractéristiques du phénomène de désintégration du secteur (perte de la moitié des jeunes en dix ans, fermetures d'entreprises, plus forte proportion des personnes âgées de la région de Trois-Rivières avec un taux de 15 %, près du tiers des habitations nécessitant des réparations) et de les relier à la prestation de services et à l'action communautaire dans le milieu.

Voici, pour l'essentiel, ce qui a émergé :

- augmentation en spirale des consultations individuelles pour des problèmes sociaux découlant de l'inactivité économique dans le secteur ;
- hausse significative de certains services (tels les soins à domicile) pour suppléer à l'inexistence de ressources institutionnelles dans le secteur (ex. : centre hospitalier) ;
- difficultés majeures pour recruter des bénévoles dans bon nombre d'activités, en particulier dans le domaine du loisir, des popotes volantes pour personnes âgées, etc. ;
- tarissement du bassin potentiel de jeunes pour des projets de travaux communautaires ou d'autres programmes gouvernementaux ;

- dépendance marquée des groupes communautaires à l'égard des intervenants du CLSC ;
- incapacité de mobiliser un membership pour le mouvement Action-chômage dans le milieu ;
- absence d'un réseau de transport adéquat, retranchant certains pans de population dans la sédentarité et l'isolement social ;
- difficulté de lancer et de soutenir des projets collectifs au sein de la communauté, faute d'adultes en nombre suffisant ;
- menaces constantes de fermetures de services publics (tels l'école secondaire, le bureau d'enregistrement, le bureau de poste), faute de population locale en nombre suffisant : à cet égard, rien n'est jamais assuré et les projets technocratiques de rationalisation refont surface périodiquement.

Il n'est plus permis d'en douter, ces différents phénomènes illustrent la problématique plus générale de la désintégration démographique et sociale de la communauté. Pour tout dire, il manque au secteur Des Chenaux un « ressort » qui l'ouvrirait aux possibles de l'action communautaire (affranchie du support permanent du CLSC) et à une plus grande autonomie des populations locales. La condition : un engagement du bassin actif de la population dans un programme de développement socio-économique.

Jacques Roy

Sociologue, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval

L'état de santé : un symptôme du syndrome

L'analyse a fait ressortir les liens existant entre la concentration géographique des ressources, la disponibilité d'emploi et la faible croissance démographique ou la décroissance de population. On a vu que les effets sur la population se traduisent par une série d'indicateurs de sous-développement social (tableau I). On pourra constater maintenant que les mesures d'état de santé désignent, avec la même précision que les autres indicateurs, les populations affectées de sous-développement social.

Ainsi, par exemple, l'analyse des taux de mortalité du Bas Saint-Laurent/Gaspésie (voir tableau II) indique que, de façon générale, les populations dans la zone à faible accès aux ressources enregistrent des taux de mortalité supérieurs, particulièrement entre 14 et 65 ans, aux âges où la mortalité est prématurée. En effet, seul le groupe de 65 ans et plus présente un taux plus élevé dans la zone de grande accessibilité : la chose peut s'expliquer par la pré-

sence d'établissements de soins de longue durée pour personnes âgées.

Le graphique ci-joint illustrant les gains en espérance de vie dans l'Outaouais est encore plus concluant. En effet, comment expliquer autrement que par un état de sous-développement chronique le fait que dans l'Outaouais rural, à compter de 25 ans, les hommes voient leur espérance de vie inférieure à ce qu'elle était 15 ans plus tôt ? Seroit-ce que l'ensemble des progrès, des politiques sociales et des programmes de toutes sortes mis sur pied au cours des derniers 15 ans n'ont bénéficié qu'à l'ensemble des femmes et aux hommes du milieu urbain ? Soulignons que, pendant cette période, l'état de santé de l'Outaouais s'est considérablement amélioré. Il ne serait donc pas exagéré de considérer qu'il y ait deux Outaouais dans un.

Enfin, l'analyse de ces deux régions démontre clairement qu'à l'intérieur de chacune d'elles, il existe deux populations de nature différente, l'une en développement et l'autre en état de sous-développement chronique. Les gestes à poser pour freiner l'évolution de ce processus échappent au contrôle du réseau de la santé et des services sociaux. Pour pouvoir agir sur l'évolu-

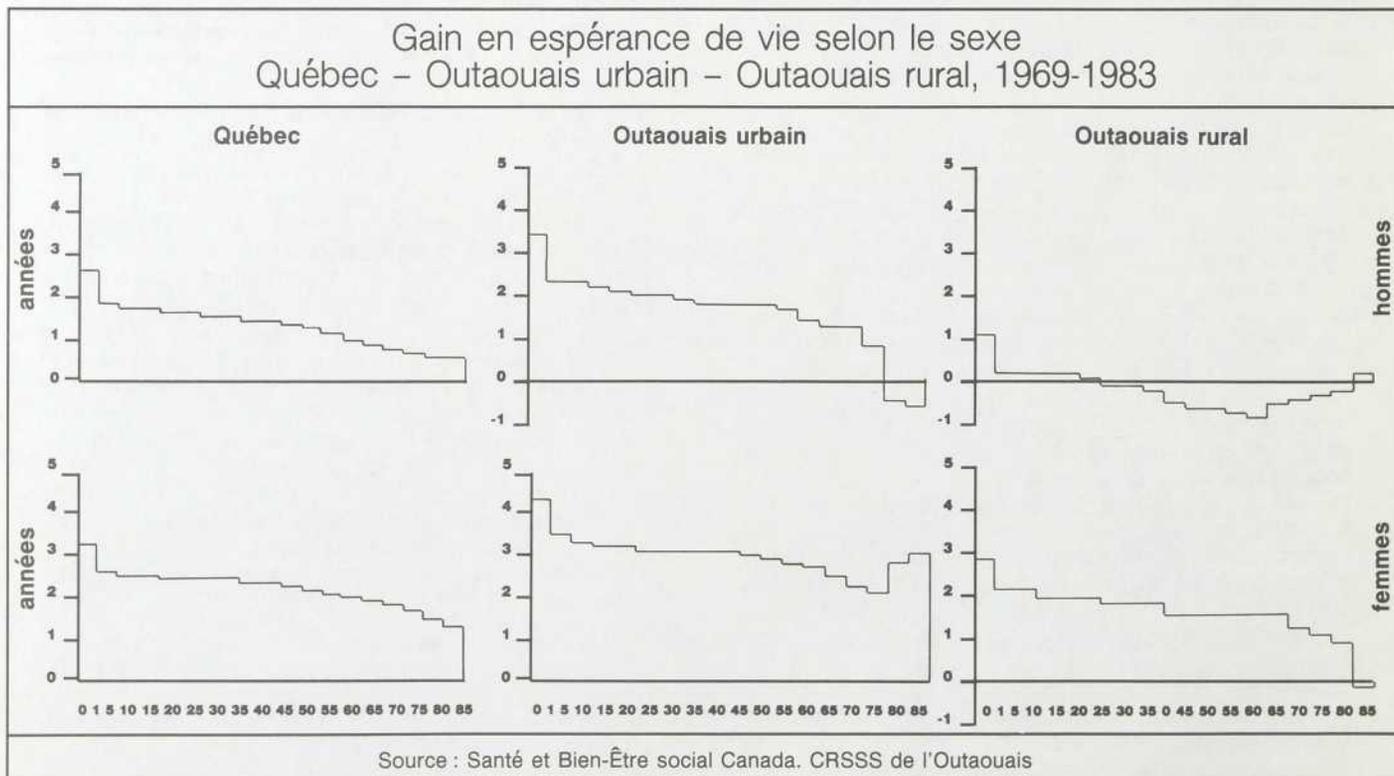
tion de ce processus, il faudrait que les ressources, et par conséquent les emplois, soient répartis plus équitablement entre les territoires. Les ressources sont actuellement réparties de telle façon qu'elles contribuent de façon générale à la détérioration du tissu social de la population ; de façon spécifique, elles font en sorte que certaines populations financent, par le biais de leurs taxes et leurs impôts, leur propre sous-développement économique et social. ■

Références :

Côté, Charles et Barriault, Claude, « Les disparités entre les populations en besoin et la répartition des ressources disponibles ». Dossier thématique, Commission d'Enquête sur les services de santé et les services sociaux, Québec, juin 1987.

Département de santé communautaire du Centre hospitalier de l'Hôtel-Dieu de Gaspé. Série : Portrait-santé de la région 01 (5 volumes), Gaspé, septembre 1984.

Barriault, Claude, « Illustration et analyse des principaux éléments de la problématique sociosanitaire dans la région de l'Outaouais ». No A-3 de la série Portrait-santé, Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, septembre 1987.



L'URGENCE DE VOIR AUTREMENT

par Guy Paiement

Centre St-Pierre, Montréal



Collectif « Promotion communautaire », Centre St-Pierre.

Faire plus confiance aux multiples expertises du milieu.

alors que de plus en plus de personnes s'appauvrissent ou vivent dans une situation précaire, il est curieux d'entendre le gouvernement nous annoncer que la situation économique du Québec s'améliore. Faut-il y voir une autre preuve que notre regard est toujours sélectif ? Qu'il demeure « programmé » par notre milieu et les intérêts que celui-ci véhicule ? Chose certaine, la publication du présent dossier sur *le Québec cassé en deux* n'est pas neutre. Je suis conscient que certaines élites nous accuseront de nuire à leur image ou à leur région. Il n'est pas bon de dire que des régions entières sont en état avancé de décomposition sociale. Cela pourrait souligner les clivages économiques et accélérer l'exode des jeunes. Il est choquant aussi de pointer du doigt les fonctionnaires et les organismes

publics : qu'arriverait-il, s'ils devaient rendre des comptes aux citoyens ou encore écouter les communautés locales ?

Pour voir autrement

Si, malgré tout, nous osons le faire, c'est dans l'espoir de contribuer ainsi au déblocage de notre imagination sociale. Depuis le retour au pouvoir des libéraux, ce sont les élites économiques qui, un peu partout, ont le vent dans les voiles. Le gouvernement, pour sa part, demeure assis de leur côté et travaille au « dégraissage » de l'État. Cela donne une gestion tranquille, par pièces détachées, sans vision d'ensemble ou de perspectives à long terme.

Les groupes populaires et sociaux, pour leur part, s'épuisent à retarder le désistement de l'État, insistent avec raison sur les acquis d'hier, mais résistent mal à l'érosion des solidarités locales.

Je pense qu'il nous faut regarder les choses autrement. Partir des courants de fond qui traversent notre pays depuis plus de trente ans et qui l'emportent vers une dualisation suicidaire. Continuer de parier sur un avenir collectif et, pour l'imaginer, opter de travailler avec tous ceux et toutes celles qui s'en trouvent exclus. Avec plusieurs autres, je demeure convaincu que seule une telle solidarité élargie pourra changer notre façon de voir et d'agir. D'autant plus que le développement, chez plusieurs, d'une nouvelle conscience collective et politique passe actuellement par la région.

Quelques pistes

C'est en pensant à la région plutôt qu'à son unité familiale, son groupe d'intérêt, son quartier ou son village que les perspectives commencent à se déplacer. C'est en se mettant aussi dans les souliers des personnes et des groupes qui ne sont pas dans la course que plusieurs redécouvrent le goût de modifier les règles du jeu et esquissent une sorte d'écologie sociale.

Ces perspectives me semblent traverser actuellement toute une série d'efforts et de recherches. Dans certaines grandes villes, comme Montréal et Québec, des efforts de concertation au niveau de certains quartiers visent à jumeler le développement social et l'initiative économique. Le département de sciences politiques de l'UQAM a d'ailleurs fait porter son colloque d'octobre 1988 sur « cette autre économie, ses promesses et ses limites ».

Au niveau des régions, c'est la nécessité de se concerter en intégrant des perspectives de développement global qui refait surface. À cet égard, le titre du colloque du GRIDEQ, en septembre dernier, à Rimouski, est significatif : « Les villages ruraux menacés : le pari du développement ». Dans quelques jours, à Montréal, en décembre, ce sera au tour du colloque sur « le local, lieu des reprises économiques et des nécessaires concertations », organisé par l'Institut de formation en développement économique communautaire (Canada) et l'Association nationale pour le développement local et les pays (France).

Somme toute, des pistes se recourent, qui annoncent une reprise en main de leur vouloir vivre par certaines populations qui n'attendent pas tout de l'État. D'autre part, des commissions comme la commission Rochon sur les soins de santé, ou celle sur l'avenir des municipalités pointent du doigt l'absence tragique d'une véritable politique de développement régional. Loin de devenir un simple agent de circulation, l'État est ici invité à intervenir davantage dans les différentes régions, mais en faisant plus confiance aux multiples expertises du milieu.

Je me permets d'ajouter au dossier les efforts récents de certaines Églises qui ont décidé de se donner un projet qui couvre toute une région. Ces dernières sont souvent bien placées pour constater l'appauvrissement de la moitié de la population. Elles mesurent aussi la force de résistance devant la nécessité de voir la pauvreté chronique et de la combattre collectivement. Certaines d'entre elles pourront sans doute apporter une contribution importante aux efforts de concertation régionale encore très fragiles.

Elles pourraient aussi collaborer à cette redéfinition du développement qui se cherche et qui tente de jumeler le développement économique régional et le développement social. Mais pour y arriver, elles ne pourront pas se situer au-dessus de la mêlée. Elles auront à se laisser conduire par une solidarité concrète avec les appauvris de toutes catégories, même si cela signifie devenir un lieu de contestation. Là aussi des déplacements se dessinent.

Une pensée sociale en miettes

Faut-il, en terminant, rappeler combien les initiatives économiques de l'actuel gouvernement sont loin de cette fermentation d'idées et retardent dans la recherche de solutions plus satisfaisantes? Le « virage social » promis n'a pas encore eu lieu et ce n'est une surprise pour personne. Qu'il suffise de mentionner la réforme de l'aide sociale où les effets de système sont payables. L'absence de concertation entre les différents ministères en vue d'un développement global aboutit ici à cette façon simpliste de vouloir remettre des gens sur le marché du travail sans amorcer une politique du plein emploi et sans se donner les moyens adéquats pour assurer l'employabilité de toute une population engagée dans un processus rapide de désintégration sociale. Quant à l'opposition officielle, peut-être devrait-elle revoir le film sur Gandhi, où celui-ci reçoit des jeunes diplômés qui veulent travailler pour le peuple : « Faites le tour des villages pauvres et écoutez les gens », leur suggère-t-il comme entraînement ! Il est vrai que cela pourrait modifier le programme.

Le Québec cassé en deux nous révèle, en définitive, à quel point notre pensée sociale, économique et politique est en miettes. Devant l'urgence d'agir et de penser autrement, saurons-nous réinventer les corvées collectives d'ailleurs ? ■

POUR CADEAU DE NOËL

BIBLIQUIZ

(Le jeu du Nouveau Testament)

Pour apprendre à connaître les lieux, les personnages, les écrits et les coutumes à l'époque de Jésus.

Préparé par des professeures de la CECM, supervisées par une conseillère en éducation chrétienne.

Coût : 25 \$ + taxe : 2,25 \$ et transport : 2,75 \$ l'unité.

Commandez à

SOCABI

Société catholique de la Bible, 7400, boul. St-Laurent, Montréal H2R 2Y1, tél.: (514) 274-4381

Saint-Basile :

OUBLIER OU BIEN APPRENDRE

par André Beauchamp

Ce qui est advenu à Saint-Basile, les 23 et 24 août derniers, alors qu'un entrepôt de BPC (biphényles polychlorés) a pris feu, aura joué un rôle spectaculaire au niveau de l'opinion publique. On peut parler d'un événement médiatique. Reste à voir si nous saurons apprendre de l'événement ou si nous préférons tout simplement oublier. Déjà la question intéresse moins les médias, les journalistes ne cherchant plus les causes profondes ni les aboutissants de ce qui semble à première vue notre première véritable catastrophe écologique, si l'on fait abstraction de la noyade d'un troupeau de caribous à Caniapiscau.

Ville Lasalle

Qui se souvient de Ville Lasalle ? Au début des années 70, des milliers de litres de déchets industriels comprenant des huiles, des graisses, des solvants, des résidus de pétrole et tant d'autres polluants mal identifiés ont été déversés dans un « pit » de sable à Ville Lasalle. J'abrège les péripéties et dimensions complexes du dossier. Mais malgré un nettoyage et une désinfection du site, on constate en 1980 qu'une partie de la pollution a gagné les nappes profondes et se répand dans la nappe aquifère, au rythme de 500 mètres par année. L'usine de Green Giant est menacée et le ministère de l'Environnement doit interdire tous les puits sur un territoire de 25 km². Il faut, à coup de millions, installer un réseau d'aqueduc relié à Châteaugay et mettre en place un système de pompage de l'aquifère avec une usine spécifique pour décontaminer l'eau. A ce moment-là, il y a eu des reportages, des conférences de presse. Les citoyens ont cherché à amener l'opinion publique et réussi à obtenir des garanties pour leur propre sécurité. La catastrophe a amené des mesures de contrôle améliorées pour la circulation des déchets industriels et les détenteurs de déchets ont été invités à les stocker en attendant une solution. La chose s'est un peu terminée en queue de poisson et l'oubli est venu.

L'inondation de février 81

En février 81, le temps exceptionnellement doux provoque des inondations dans la région de Montréal, et plus encore dans celle de Joliette ; les rivières Ouareau et l'Assomption sortent subitement de leur lit. Des centaines de maisons sont inondées et doivent être évacuées. La couverture médiatique,



M. Clifford Lincoln : courageux et présent, il semble avoir arraché au Gouvernement des décisions importantes.

surtout celle de la radio, a été accaparante au point que le directeur régional du ministère de l'Environnement a dû cesser de répondre aux questions pour s'occuper de l'inondation. Un jeune couple, faisant fi des recommandations à suivre pour le retour à la maison, a été brûlé vif à cause d'une défectuosité électrique causée par l'inondation.

Étrangement, les gens ne se souviennent jamais d'une inondation. Ils cherchent à revenir s'établir dans les zones inondables, les gouvernements municipaux les y encoura-

geant parce qu'il faut du « développement » domiciliaire et des taxes. On se dit que l'accident ne se reproduira plus. Ne pourrait-on ériger une digue ? Et dans quinze, vingt, vingt-cinq ans, il y aura une nouvelle inondation, sur la rivière l'Assomption ou la rivière des Prairies ou la rivière des Mille Îles, et les sinistrés demanderont et probablement obtiendront, à cause de la pression politique, des secours et des dédommagements qu'on avait juré de ne jamais accorder. Seuls les rêveurs diront de ne pas construire en zone inondable et les politiques fermes d'interdiction finiront toujours par céder sous la pression des investisseurs.

Au-delà de la peur et de l'oubli

Il est plus difficile qu'on ne croit de se souvenir. Que pourrions-nous donc apprendre de Saint-Basile ? J'avance sept affirmations.

1- Il n'y a pas de technologie innocente. Les BPC sont un sous-produit de l'électricité, une énergie propre, propre, propre. Saint-Basile est un accident mais aussi un révélateur de toutes les technologies que nous utilisons, qu'il s'agisse du gaz, du pétrole, de la chimie, de la métallurgie, etc. L'illusion est de croire que face aux BPC le Gouvernement a décidé d'agir et que nous pouvons désormais dormir tranquilles, puisqu'il a trouvé ou trouvera la solution. Ce genre de raisonnement ne fait que renforcer ce que j'appelle la conscience technocratique, à savoir que tous les accidents sont évitables et que la technologie nous sauvera parce qu'elle peut tout et que les accidents ne sont que des ratés temporaires. Apprendre de Saint-Basile veut dire comprendre que la société de consommation engendre ses propres contradictions qui s'appellent pollution, gaspillage, épuisement des ressources, inégalités sociales et risques d'accidents.

2- L'accident de Saint-Basile est ainsi le symbole de la fragilité de notre technologie et du danger des bonds audacieux en avant sous prétexte de devenir vite riches. Il n'est pas question de retourner en arrière non plus. Mais il faut civiliser le développement, c'est-à-dire ne l'accepter que lorsque l'on a la preuve raisonnable que les effets nocifs prévisibles recevront une solution adéquate et que le développement entrevu peut être durable. Cela doit être appliqué à toute nouvelle technologie et à tout projet de nature à modifier l'environnement de façon notable. D'où la nécessité des contrôles *a priori*.

Nous vivons dans un mythe de la technocratie. Mythe raconté sans fin par les chantes du progrès linéaire, voulant que tout problème humain puisse être réglé par des solutions techniques. Cette illusion occulte le fait que toute technique est déjà en elle-même le reflet d'un projet, d'une conception de la vie est donc porteuse d'une idéologie inconsciente. Il nous faut faire la psychanalyse de la technocratie.

3- Dans la mesure où l'accident de Saint-Basile peut être le résultat d'une intervention humaine – ce qui fait à ce jour l'objet d'une enquête –, ne révélerait-il pas l'extrême fragilité du facteur humain dans l'analyse de risque ? Dans un article antérieur sur l'hydro-électricité (*Relations*, septembre 88) je signalais, pour les lignes de transport et de distribution de l'énergie, le risque d'accident attribuable aux facteurs humains surtout lors d'un conflit de travail. Simple fabulation. Saint-Basile illustre, si besoin était, que dans l'analyse de risque le facteur le plus important, le plus aléatoire, le moins prévisible est le facteur humain. Les éléments strictement techniques semblent s'inscrire dans le registre de la nécessité. Les éléments humains sont plus proches du hasard, qu'il s'appelle

démence, révolte, négligence, lassitude, erreur... Je dis cela non seulement à propos d'un présumé incendiaire mais aussi de pompiers, de techniciens et d'inspecteurs de l'environnement, de propriétaires de sites, etc. Nulle part et d'aucune façon, aucune technologie n'est sûre à 100 % et quand elle le serait en elle-même, elle demeurerait exposée à l'aléatoire de la conduite humaine. Même les missions spatiales l'ont démontré.

4- Faut-il pour cela céder à la peur ? Oui et non. Oui à la peur lucide, non à la peur panique. La nuance est subtile. Notre civilisation nous apporte un niveau de confort et de sécurité indéniable. La sécurité physique est la condition même de la réflexion, de l'intériorité¹. La civilisation humaine a vaincu tant d'ennemis intérieurs et extérieurs qu'il faut s'en réjouir : prédateurs, froid, faim, désordres publics, etc. Mais au sein de l'opulence, de nouvelles menaces surgissent : pollution, épuisement des ressources, catastrophes de tous genres. Menaces réelles même pour nous. À preuve, Saint-Basile.

Mais la peur n'est pas en soi un bon guide. La peur mène à la panique, la panique à la déraison, souvent à la terreur. S'installe souvent une culture de la peur, une gestion de la peur par le pouvoir qui pourchasse les fauteurs – réels ou présumés – et les délinquants de l'ordre social. Qu'on pense à la peur de la peste et à l'Inquisition, à la Terreur de la révolution française ou, à un moindre degré, à la Crise d'octobre. Il n'en va pas autrement en environnement. Le pollueur est notre frère et notre allié dans le cycle de la consommation. La peur de la pollution suppose plus que des amendes et des policiers, même si elle exige plus de fermeté de la part des fonctions de contrôle de la société.

5- À la peur panique, il faudrait pouvoir substituer la peur lucide, c'est-à-dire la prise en mains responsable de notre propre pollution. Qui veut l'auto rutilante veut aussi l'industrie du placage. Qui veut des fruits beaux, sans tache, veut aussi les insecticides et les fongicides. Qui veut changer de meubles à tous les cinq ans veut aussi le pillage du tiers monde. Demain, personne au Québec ne voudra de BPC sur son territoire, ni à Saint-Basile, ni à Senneterre, ni à Shawinigan, ni à Montréal. Mais il n'y a pas d'ailleurs absolu qui ne soit un ici pour quelqu'un d'autre. Les Américains ont créé un mot : NIMBY, *not in my back-yard*, pas dans ma cour, pour désigner ce refus viscéral de la prise en charge personnelle des nuisances de la collectivité. En général, les riches s'en tirent mieux que les pauvres, mais il arrive que des banlieues écopent.

Personne ne veut de dépotoir, d'entrepôt, d'incinérateur chez soi. Quelle est la solution ? La clandestinité, à partir du principe « quand on ne le sait pas, cela ne nous fait pas mal » ? C'est ainsi que tant de déchets circulent encore maintenant.

Une autre solution serait l'autoritarisme : exiger de l'État qu'il impose une solution. En ce cas, ce sont toujours les faibles qui subiront le poids de la décision de la majorité. On achète ainsi des parties de pays du tiers monde pour en faire des dépotoirs, quitte à graisser la patte de quelques dirigeants. Ralph Nader avait montré que les compagnies américaines suivaient un double standard, l'un pour leurs usines aux États-Unis et l'autre pour les usines en territoire québécois. Il appelait le Québec un paradis de pollution, titre qu'a retenu Jean-Pierre Vogel pour son livre aujourd'hui oublié.

1. Voir J. Rufié, *De la biologie à la culture*, 2 vol., Flammarion, Champs 128-129, tome 2, pages 16-19.



Canapress

Transporter nos BPC en Alberta : une solution ?

Pour ma part, je suis d'avis que toute solution est complexe et multidimensionnelle, supposant de la recherche technologique, une volonté gouvernementale et l'implication des citoyens. Comment éveiller les citoyens à leur solidarité de producteurs-consommateurs et les associer à la surveillance et au contrôle des substances qu'il y a sur leur territoire ? Je me rappelle Albert Duquesne et son : « le civisme, c'est une foule de petites choses ». Un tel objectif exige une information transparente, soumise à une critique sociale ouverte, postule des praxis nouvelles de négociations sociales et demande la mise en place de justes compensations pour les inconvénients subis ou les risques encourus. Entre la révolution industrielle et nos conventions collectives, notre code du travail, nos comités paritaires, etc., il y a deux siècles de luttes et de recherche pour en arriver à humaniser et civiliser le travail ; et nous savons qu'aucune solution n'est acquise.

Nous disposons de vingt-cinq ans pour civiliser le développement et instaurer des pratiques de négociations sociales à tous les niveaux afin d'intégrer le développement et de gérer les risques inhérents à notre mode de vie. La mise en place d'une gestion solidaire des risques est certainement la voie la plus difficile, mais y en a-t-il une autre ? Cela est une utopie certes et il faudra, demain ou dans six mois, une autre crise pour qu'un pas de plus se fasse dans la bonne direction.

6- De la crise de Saint-Basile un homme sortira grandi. C'est le ministre de l'Environnement, monsieur Clifford Lincoln. Il a été à la fois courageux et présent. Présent à la population, manifestement ému et solidaire. Courageux face aux médias, portant l'anxiété sans se défilier, acceptant le poids et le risque de ses déclarations, même lorsque l'information sur laquelle il devait s'appuyer était insuffisante ; courageux face au gouvernement auquel il semble avoir arraché des décisions importantes.

À ce jour, monsieur Lincoln s'est révélé plus fort que son gouvernement. Monsieur Bourassa n'ose pas dire un mot, lui qui attend et prépare l'autre Baie James et les travaux du XXI^e siècle. En cas de crise, monsieur Lincoln opte spontanément pour les gens qui souffrent, ont peur, subissent violence. Sa solidarité est à la base. Chapeau !

7- À ce jour, monsieur Lincoln semble avoir obtenu les budgets et les promesses suffisantes pour régler le dossier des BPC. Mais il faudra scruter pour voir plus clair. Les budgets promis sont-ils de nouveaux budgets, ou le Trésor coupera-t-il dans d'autres programmes du même ministère ? Dans ce cas, on déplace la crise, comme le dormeur qui pour se couvrir les épaules se découvre les pieds et n'a plus comme solution que de se plier en deux. Il faudra évaluer la faisabilité de la promesse de trouver une solution efficace pour éliminer les BPC, solution que l'on cherche en vain depuis dix ans. Il faudra voir aussi l'efficacité de la surveillance promise.

Une enquête et un débat public

Depuis un an le ministère de l'Environnement du Québec se fait plus transparent sur la situation de la pollution. Mais pour voir clair dans ce dossier, il faut une enquête publique pour identifier les substances, les quantités, les acteurs, les risques, les solutions. Il faut un mécanisme qui fasse circuler des informations de première main et pendant une longue période de temps. Seulement après, pourra-t-on penser à une commission parlementaire.

Plus largement encore, et cela ne peut s'inscrire dans le cadre d'une enquête, il faut poursuivre des débats de société sur les autres champs de la politique dont les retentissements écologiques sont manifestes : le transport, surtout dans la région de Montréal, l'agriculture, la forêt, l'énergie, les ressources naturelles.

Notre tendance normale sera d'oublier Saint-Basile, jusqu'à la prochaine crise à Sainte-Julie, Saint-Eustache ou Gentilly. Mais nous avons la chance d'apprendre de Saint-Basile et d'amorcer ainsi des virages salutaires. À chacun, chacune de faire ses choix. ■

Le 15 septembre 1988

UN CINÉMA DE SOLIDARITÉ

par Yves Lever

Cette année encore, le Festival des films du monde tenu à Montréal a ravi les cinéphiles qui sont accourus au Parisien et à la Place des Arts. Les uns, peut-être encore le plus grand nombre, y viennent pour le plaisir de découvrir avant les autres les primeurs de la programmation d'automne des grandes salles et retrouver leurs vedettes favorites. Les autres, encore minoritaires mais en progression, me semble-t-il, tentent l'aventure du petit film d'auteur inconnu ou originaire d'un pays excentrique ou inhabituel.

Je suis évidemment de ce dernier groupe qui programme ses journées en privilégiant les films chinois ou asiatiques, européens de l'Est, africains, latino-américains... et seulement après, s'il reste du temps, ceux des grandes puissances cinématographiques. Comme chaque année, la valeur unique de ce festival est d'ouvrir une fenêtre, petite mais bien éclairante, sur la production mondiale dans ce qu'elle a de meilleur. Ce qui permet aux vrais cinéphiles du Québec, trop souvent réduits aux seules oeuvres des États-Unis et de l'Europe de l'Ouest, d'acquiescer une vision plus large et plus universelle du cinéma. Moment d'autant plus précieux qu'une grande partie des films accueillis repartent à tout jamais pour leur pays d'origine ; en effet, des trois douzaines de films que j'ai vus cette année, il y en a bien la moitié qui ne seront jamais plus projetés à Montréal, pas même dans les salles de répertoire ou à la télévision.

Comment évaluer ce cru de 1988 ? Que déduire de ces quelque cent heures en salles ? Quelques lignes générales seulement, qui fournissent quelques idées stimulantes, même si elles ne rendent peut-être pas justice à toute la production de l'année – comment oublier que sur les quelque 5000 longs métrages réalisés chaque année dans le monde, seulement 500 environ sont projetés à Montréal, dont je n'ai vu environ que le tiers ?

Mentionnons d'abord que le cru de 1988 recueille l'appréciation générale de « qualité moyenne », mais de niveau élevé. Il n'y eut guère que *Tu ne tueras point*, du Polonais Krzysztof Kieslowski, pour se comparer aux oeuvres significatives que furent le *Sacrifice* de Tarkowsky ou *Thérèse* de Cavalier, ces dernières années. On ne sortait vraiment emballé d'aucune des projections, mais comme plusieurs autres « aventuriers » dans les contrées inconnues des cinémas exotiques, rarement ai-je senti un tel contentement après le visionnement de ces quelques films chinois, deux africains, plusieurs yougoslaves, latino-américains, etc. Ceux qui couraient les films vedettes et la compétition (comme d'habitude plutôt médiocre dans l'ensemble) furent plus souvent déçus.

Enfance et adolescence

En plus d'un intérêt particulier pour l'Afrique du Sud et de prises de position anti-apartheid fermes (je n'ai pas vu ces films, qui doivent bientôt sortir en salle), deux thématiques importantes me semblent aussi marquer le cinéma de cette année. D'abord, une intense préoccupation pour l'enfance et l'adolescence. Peut-être ai-je été particulièrement sensible à ce thème parce qu'il a représenté un courant majeur du cinéma québécois de la dernière année ; mais au moins trois oeuvres parmi les plus fortes présentées au festival – dont deux dans la compétition officielle –, *Salaam Bombay* de l'Indienne Mira Nair, *De bruit et de fureur* du Français Jean-Claude Brisseau et *L'Ange gardien* du Yougoslave Goran Paskaljevic, l'ont posé de façon très prégnante et dans des problématiques très proches de celles d'ici (drogue, délinquance, couples éclatés, prostitution juvénile, etc.). On le retrouve en filigrane ou comme sous-thème dans plusieurs autres films.

Grâce à la glasnost

Le thème qui a provoqué la plus forte surprise et qui m'a particulièrement intéressé cette année fut la réflexion nouvelle apportée par des cinéastes de l'Europe de l'Est au sujet du socialisme comme idéal et comme vécu historique. En tant que cinéphile, j'ai depuis longtemps constaté que dans ces pays où il fut très difficile de filmer la condition des travailleurs au présent, le recours à des histoires du passé et à une esthétique très symbolique constituait la meilleure recette pour contourner la censure. Dans plusieurs films de cette année, un ton nouveau apparaît et manifeste une réjouissante liberté de création. Je l'ai constaté autant dans le cinéma polonais que bulgare, allemand de l'Est, yougoslave et même russe.

Plusieurs films de ces productions nationales situent leur intrigue au moment de l'instauration du socialisme ou dans les premières années de ses applications. Un retour au temps mythique des fondations. Plusieurs scénarios évoquent très directement l'opposition franche d'une partie de la population devant l'instauration des nouvelles structures, les bavures du nouveau système, le drame intérieur de certains officiers du



Tu ne tueras point, de Krzysztof Kieslowski.

parti communiste, obligés de renier leur conscience en exerçant des mesures coercitives contre des innocents. Grâce à la *glasnost*, il est maintenant possible, pour intellectuels et cinéastes de l'Est, de faire publiquement cette réflexion, de repenser ses utopies socialistes, de faire le bilan de ses engagements et de ses solidarités. Mais elle prend un autre ton que celui qu'on a connu dans nos milieux d'intellectuels occidentaux lors des grandes remises en question et des grands débarras.

En effet, ce n'est pas à partir du rejet de l'idéal socialiste que s'élabore la réflexion. On sent, bien sûr, une déception au sujet de ses travestissements historiques, mais elle prend davantage le ton de l'humour que celui de la hargne. Les cinéastes reviennent au temps mythique du changement de structures non pour le déplorer, mais comme pour se donner un nouveau point de départ. Un peu comme s'ils disaient : revenons au début pour voir ce qui n'a pas marché, revoyons ce qui s'est passé dans la tête des militants pour comprendre les erreurs des débuts, pour découvrir comment l'idéal s'est dégradé... ; peut-être sommes-nous en train de jeter le bébé avec l'eau sale... ; peut-être pouvons-nous repartir sur de nouvelles bases et sauver le rêve... On est loin du réalisme socialiste et du cinéma de propagande !

L'idéal religieux et le Parti

Cette réflexion, certains la font porter aussi sur l'idéal religieux, que tous les partis refusent toujours de prendre en compte. À l'Est, les références aux Églises et aux grands symboles sacrés ne manquent pas depuis des années, pas plus que des croyants en tant que personnages clés de certaines oeuvres ; mais c'est la première fois que je retrouve ce genre de problématique si clairement située dans l'esprit

même de militants du Parti. C'est un curieux film de l'Allemagne de l'Est, au titre significatif de *Portez les fardeaux les uns des autres...* de Lothar Warneke, qui m'a mis sur cette piste. L'intrigue en est toute simple : en 1950, dans un sanatorium de campagne, le hasard réunit dans la même chambre deux jeunes hommes de 25 ans : l'un est commissaire de la police « populaire » et complètement antireligieux, l'autre est vicaire protestant ! On imagine les affrontements possibles. L'auteur les a multipliés tant sur le mode sérieux (citations de Marx ou de l'Évangile qui se recoupent ou se complètent) qu'humoristique (l'un fredonne l'Internationale et l'autre un cantique en se rasant) ; il en ressort une oeuvre très intelligente et brillante que l'on souhaiterait largement diffusée.

La reconstitution de l'affaire Popieluszko, le prêtre polonais défenseur de *Solidarité* assassiné par la police secrète en 1984, amorce aussi une réflexion sur le même thème. Agnieszka Holland, réalisatrice polonaise, n'a pu produire et réaliser *Le Complot* qu'en France ; mais son film, qui prend quelques libertés avec les réalités historiques pour augmenter l'effet dramatique (sans rien trahir toutefois), sera sans doute fort bien accueilli par les Polonais... si la censure le laisse passer ! Elle y fait du capitaine de la police secrète un être troublé et fasciné par la personnalité du prêtre. Celui-ci incarne la volonté profonde du peuple et devient le symbole vécu de cet idéal de partage que veut représenter le socialisme. Holland, malheureusement, a trop schématisé ses personnages (peut-être la réalité historique de cette affaire mettait-elle en antagonisme des « personnages » aussi entiers) et elle a dirigé le filmage dans le sens du spectaculaire plutôt que vers la profondeur de la réflexion. Son film y gagne en valeur commerciale, mais pas comme témoignage de civilisation. Il faut quand même voir ce film qui doit prendre l'affiche à Montréal durant l'automne.

En conclusion, on peut dire que la qualité moyenne de cette année augure bien. Presque partout, le cinéma se fait moins manichéen, se préoccupe davantage des jeunes et s'efforce d'approfondir les grands enjeux collectifs. ■

dépêches

Les chrétiens d'ici semblent devoir perdre chaque année un des leurs profondément engagés dans la recherche d'un monde plus juste. Après Karl Lévêque (1986) et Mgr Adolphe Proulx (1987), **Jean Marc Lebeau** est décédé en août dernier. Il appartenait à la génération de militants formés par la JOC, qui a porté jusqu'au plan international la conscience des valeurs du monde ouvrier et des milieux populaires. Après avoir assumé le poste de secrétaire général du Mouvement mondial des travailleurs chrétiens (Bruxelles), il avait accepté de travailler au service du Comité justice sociale de la Conférence religieuse du Québec (CRC-Q). Religieux et religieuses auront donc été les derniers à bénéficier de son expérience pédagogique toute imprégnée de l'espérance des prophètes.

Avec ses 350 000 fidèles, le diocèse de Hong Kong est le plus gros diocèse « chinois » au monde ; plus exactement il le deviendra avec la rétrocession de Hong Kong à la Chine. Son évêque, **Mgr Jean-Baptiste Hu Zhenzhong**, récemment nommé cardinal par Jean-Paul II, est le troisième cardinal chinois de l'histoire. Bien connu pour son attitude plutôt ouverte face à l'avenir de l'Église à Hong Kong, Mgr Hu a également maintenu une position ferme et articulée sur la question de la liberté religieuse et des libertés ecclésiastiques. Comme rien ne se passe maintenant à Hong Kong sans l'accord tacite de la Chine, cette nomination pourrait signifier un autre pas en faveur de la normalisation des relations entre le Vatican et Beijing. (M.M.)

Selon l'*Annuaire de statistiques sanitaires mondiales* de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la **consommation de bière par personne a augmenté**, entre 1960 et 1981, de 645 % en Afrique centrale et occidentale, de 43 % en Amérique du Nord, de 126 % en Amérique du Sud, de 195 % en Amérique centrale et dans les Antilles et de 560 % en Asie orientale. Le maintien des tendances actuelles en matière de production et de consommation d'alcool a des conséquences importantes sur le plan de la santé publique. C'est pourquoi l'OMS invite les gouvernements à prendre des mesures d'urgence pour « contrôler l'offre de boissons alcooliques », l'un des objectifs majeurs « étant de réduire les problèmes liés à l'alcool dans le quart au moins des pays touchés et de stopper les tendances défavorables dans les autres pays d'ici 1995 ». (*Santé du monde*, magazine de l'OMS)

L'Université volante internationale pour l'enseignement social chrétien, fondée à Cologne en 1986 par un groupe

de professeurs et de syndicalistes appartenant à plusieurs pays d'Europe occidentale, vise à promouvoir des initiatives dans un esprit à la fois de fidélité et d'ouverture. Fidélité à un enseignement social qui, dans le cas de l'Église catholique, offre un imposant corpus de documents constamment remis à jour ; ouverture à des pensées différentes, dans une perspective œcuménique au sens le plus large. Pour mieux connaître cette initiative (qui ne semble pas encore avoir de vis-à-vis chez nous), on peut s'adresser à monsieur Patrick de Laubier, 8, rue Lamartine, 1203 Genève, Suisse.

Selon une étude récente portant sur les **perceptions que les Européens ont du tiers monde**, il ressort qu'un Européen sur trois « considère désormais que l'évolution du tiers monde n'aura pas d'influence sur la vie dans son pays. Un Européen sur cinq souhaite même une mise entre parenthèse du tiers monde au profit de la lutte contre la pauvreté en Europe ». Interrogés sur les fondements des relations Europe-tiers monde et de l'aide au développement, « seule une petite minorité met en avant l'interdépendance ». Les auteurs croient que « ce relatif désintérêt pour le tiers monde, plus marqué chez les leaders d'opinion, correspond au déclin de l'idéologie tiers-mondiste, qui s'ancrait dans les potentialités révolutionnaires du tiers monde, et aussi à la montée d'une idéologie libérale, fondée sur l'efficacité et la compétitivité économique ». (*Futuribles*, cité dans *Problèmes économiques*, no 2.086)

L'Église s'aventure sur un « terrain dangereux ». Voilà qui résume la réaction de la droite, du gouvernement et des secteurs conservateurs du Salvador, face au « débat national » sur la paix organisé l'automne dernier par l'Église salvadorienne. Dans ce pays ravagé par la guerre depuis neuf ans, plus d'une centaine d'organismes, syndicats et partis politiques, de tendances diverses, ont répondu à l'appel de l'Église. Les conclusions du débat militent en faveur d'une participation populaire à la recherche de solutions politiques aux problèmes du pays. On a également souhaité la formation d'un gouvernement d'union nationale avec, s'il le faut, la participation des rebelles. Invités, mais absents des débats, les secteurs conservateurs ont jugé inopportun de parler de paix ou, pire encore, de négociation. L'armée a fait savoir qu'elle acceptait mal l'une des conclusions des débats appelant un effort « continu et permanent de dialogue ». Enfin, le gouvernement a rappelé que le dialogue ne pourrait s'ouvrir avant que les rebelles acceptent les conditions déjà posées. La première d'entre elles : déposer les armes. (Service de nouvelles du Salvador)

lectures

George Grant : Est-ce la fin du Canada ? □ Pierre
Vallin : Histoire politique des Chrétiens □ Reginald
Bibby : Fragmented Gods □ Pierre Gobeil : Tout l'été
dans une cabane à bateau □ IQRS : Couples et parents
des années quatre-vingt

Est-ce la fin du Canada ?

Non, non, ce n'est pas le résultat d'une erreur de programmation de l'ordinateur de *Relations*. L'ouvrage a bel et bien été publié en 1965 ! Mais il vient de paraître en français, traduit par Gaston Laurion, avec une préface de Jacques-Yvan Morin.

C'est que cette « Lamentation sur l'échec du nationalisme canadien », comme le dit le sous-titre (l'anglais disait *Lament for a Nation*), est finalement apparue au traducteur et au préfacier comme un ouvrage important pour le Québec. George Grant est sans aucun doute l'un de nos plus grands philosophes de la politique. Docteur d'Oxford, il a pendant plus de quarante ans fait honneur aux universités Dalhousie et McMaster. La thèse de son ouvrage est simple et directe : « Ma lamentation pleure la fin du Canada comme État souverain » (p. 2). Parce que « l'impossibilité du conservatisme à notre époque signifie l'impossibilité du Canada » (p. 69).

Sa position est justifiée par le fait qu'une société dominée par la compétition du marché et le progrès techno-

logique ne peut être que libérale, c'est-à-dire axée sur la liberté individuelle, alors que le conservatisme « revendique le droit pour la collectivité de restreindre la liberté au nom du bien commun » (p. 64). Or, « un petit pays, quel qu'il soit, ne peut se reposer, pour son existence, sur ses capitalistes » (p. 70). Car « les nantis conservent rarement leur nationalisme lorsque celui-ci entre en conflit avec les grands courants de l'économie contemporaine » (p. 13).

Si bien que le Canada est devenu « une société de filiales » de l'entreprise américaine (p. 39). Et « la société issue d'une telle politique peut récolter d'énormes bénéfices, mais elle ne sera pas une nation » (p. 40) : « les économies de filiales produisent des cultures de filiales » (p. 41). D'autant plus que « au Canada, le Québec mis à part, il n'existe aucune culture profondément enracinée » (p. 42).

La conséquence inéluctable est que « la clé de voûte de la nation canadienne est le fait français ; cette affirmation est d'une parfaite banalité pour qui connaît le moindrement l'histoire » (p. 20). Et « les Canadiens français, eux, sont déterminés à demeurer une nation... Par conséquent, ils édifieront une société

dans laquelle le droit du bien commun limite la liberté individuelle » (p. 76). Mais malheureusement, pour Grant, le dernier champion du conservatisme et du nationalisme canadien, John Diefenbaker, a commis l'erreur fatale d'appuyer son nationalisme canadien *uniquement* sur le lien à l'Angleterre, refusant le nationalisme des Canadiens français (p. 20-23) pour s'appuyer exclusivement sur celui des Plaines de l'Ouest.

D'où l'élégie, qui ne veut pas être de l'apitoiement sur soi-même, mais une invitation à « vivre courageusement » (p. 97) dans un empire libéral nord-américain. Sans doute « le Canada a cessé d'être une nation, mais son existence politique formelle mettra du temps à disparaître » (p. 86). Le Québec résistera plus longtemps, même s'il est lui aussi fatalement régi par les mêmes lois de l'histoire, et par conséquent « disons qu'il est possible que la fin du Canada sur le plan formel soit précédée d'une période pendant laquelle le gouvernement américain devra résister au puissant désir qu'auront les Canadiens anglais d'être annexés » (p. 87).

La préface de Jacques-Yvan Morin (douze pages) vient actualiser cette ana-

lyse d'il y a vingt-trois ans. Depuis 1965, nous avons connu plus de vingt ans de gouvernement libéral au fédéral, sous Pearson et Trudeau, près de dix ans de gouvernement du Parti Québécois sous Lévesque, de nombreuses confirmations fédérales de l'abandon d'une culture canadienne qui soit propre au Canada (langues officielles, multiculturalisme), et l'aventure du libre-échange sous un gouvernement... conservateur ! Tout cela éclaire d'un nouveau jour le grand livre de George Grant, que le professeur Gaston Laurion a bien fait de traduire, même avec vingt-trois ans de retard. ■

Julien Harvey

Histoire politique des Chrétiens

Voici un ouvrage qui rejoint directement les questions que *Relations* a soulevées autour du thème « christianisme et modernité » (no 535, novembre 1987) : le problème de l'engagement du croyant dans « le monde », celui de l'influence des évolutions historiques sur la vie de l'Église, celui de la critique de la modernité sans retour à la chrétienté. L'auteur connaît bien la « divergence entre les réflexes qui privilégient la recherche par le groupe chrétien de son identité et ceux qui promeuvent plutôt la participation des chrétiens à une lutte dont les enjeux se forment ailleurs que dans leur groupe ecclésial » (p. 170).

Mais il éclaire ces débats en relisant l'histoire politique des chrétiens. Pierre Vallin est historien : il a déjà signé, chez Desclée, *Le travail et les travailleurs dans le monde chrétien* et *Les Chrétiens et leur histoire*. Jésuite, conseiller de la revue *Études* et professeur au Centre Sèvres, son regard sur l'histoire reste soucieux d'analyse sociale et de retour aux sources évangéliques : on sent qu'il cherche à éclairer le discernement.

Le petit livre qu'il vient de publier est le fruit d'un effort de synthèse. Il suppose donc « une certaine familiarité avec les déroulements historiques », propose une problématique, invite « à la réflexion, au jugement personnel, voire à un travail ultérieur ». C'est qu'il s'attache à dégager les grands mouvements historiques : la naissance des communautés chrétiennes dans les villes de l'empire romain, l'essor de la chrétienté médiévale, l'émergence des États-nations confessionnels et leur évolution sous l'influence de la démocratie américaine, du mouvement

ouvrier européen et de la Déclaration des droits de l'homme.

Cette étude éclaire autant l'évolution des modèles politiques occidentaux que la transformation de la place des Églises dans la société. C'est ainsi que le lien entre le Schisme d'occident, la Réforme et la conscience d'une fierté nationale suppose un transfert sur la « nation » d'une certaine image de l'Église : on gagne à se demander « comment des chrétiens ont pu avoir le goût de donner leur adhésion intime à une patrie, charnelle et spirituelle en même temps, et ont pris cela pour une façon d'orienter leur dynamisme le plus profond vers Dieu même » (p. 98).

De même, les formes que prend le mouvement ouvrier dans le monde anglo-saxon par opposition à la constitution de Partis communistes puissants dans les pays où subsistent des Églises dominantes confirment l'importance du rapport Église-État : « le mouvement ouvrier, quand il se radicalise (en particulier à travers la théorie marxiste), le fait pour s'être heurté à un État confessionnel de type classique » (p. 124).

Sur les limites de la démocratie à l'américaine, les prétentions salvifiques du nationalisme, l'importance du droit canon dans la représentation de l'ordre civil, ou sur la mission des chrétiens minoritaires dans un monde désenchanté, ce petit livre dense, qui ne sacrifie jamais à l'anecdote, est un guide précieux pour la réflexion et pour l'engagement. ■

Albert Beaudry

Fragmented Gods

Très bien reçue au Canada anglais, cette étude sociologique sur la sécularisation de la société canadienne éveille maintenant un certain intérêt au Québec. Professeur de sociologie à l'université de Calgary, Reginald Bibby regarde les Églises comme des agences chargées de satisfaire les besoins religieux de leurs clients. La méthode utilisée dans ce livre est donc empruntée à l'étude du marché. On étudie les désirs religieux d'une population et on examine dans quelle mesure les Églises ont réussi à y répondre. Première conclusion : la société canadienne, y inclus le Québec, vit un processus de sécularisation accéléré.

Partant des conceptions communément reçues en sociologie, l'auteur voit dans le déclin de la religion un proces-

sus social déclenché par une triple transformation : la « sécularisation des institutions » (écoles, hôpitaux, agences de service social...), la « sécularisation des mythes collectifs » (les histoires et les symboles qui cimentent une société et alimentent son imaginaire) et la « sécularisation de la conscience personnelle ». Pourtant, les gens ne deviennent jamais complètement indifférents à la religion ; la recherche montre que beaucoup de monde conserve en fait des intérêts religieux. Compte tenu de cette réserve, on ne peut nier cependant l'impact massif de la sécularisation objective (celle des institutions et des mythes) sur la conscience personnelle : bien des gens continueront sans doute d'être religieux, mais la sécularisation de la culture moderne est là pour rester.

La plupart des sociologues seront d'accord avec ce qui précède. Mais tout de suite après, à la surprise du lecteur, le professeur Bibby change de ton pour affirmer que ce sont les chefs religieux qui sont responsables de la sécularisation de la société canadienne : ils n'auraient pas su fournir à la population les produits religieux qu'elle attendait. Les gens voulaient du sens, de la « signification transcendante » et, à la place, les chefs des Églises leur ont proposé des « fragments », des réponses partielles : soit un piétisme reliant l'âme à Dieu (dans les Églises « conservatrices »), soit un engagement pour la justice sociale (dans les Églises « libérales »). Or, estime Bibby, ce que les gens veulent, c'est le tout du message chrétien, qui relie trois pôles : Dieu, la personne et la société. Et il cite à l'appui des auteurs catholiques.

Qu'est-ce qui ne va pas dans tout ça ? D'abord Bibby n'apporte pas de données empiriques pour prouver que les gens aspirent vraiment à une « signification transcendante ». Au contraire, il ressort clairement des chiffres qu'il soumet que les personnes qui s'intéressent à la religion sont plutôt satisfaites de réponses « fragmentaires ». Sa recherche statistique montre que relativement peu de gens recherchent vraiment une religion qui intègre le tout.

Deuxièmement, il ne va pas de soi que les chefs religieux, même bien conseillés, aient le pouvoir de renverser le mouvement de sécularisation de la culture contemporaine. L'auteur lui-même admet que la sécularisation des institutions et des mythes a un effet durable sur la conscience personnelle.

Bibby prétend donner aux chefs religieux des conseils sociologiquement fondés, qui leur permettraient d'augmenter les adhésions et de refouler le courant de sécularisation. En fait, l'ac-

cent qu'il met sur la triple polarité du message chrétien, même s'il déborde son enquête sociologique, est conforme à la doctrine et à la théologie : les Églises devraient y faire attention, que la pratique religieuse augmente ou non.

Même si Bibby présente sa recherche sociologique comme objective et neutre, son étude s'inspire en fait d'une déception un peu nostalgique face à la chute du *membership* des Églises. Il compare les églises bondées de sa jeunesse avec les temples vides d'aujourd'hui. Il suppose, au départ, que « la religion est un bien, et le déclin de la religion un mal ». Mais est-ce bien vrai ? En Irlande du Nord, les églises sont pleines : tout le monde est passionnément religieux. Est-ce que, pour autant, tout va pour le mieux ? D'un point de vue théologique, ce qui est vraiment important, c'est que la religion soit fidèle à l'Évangile.

La perspective de Bibby l'empêche d'apercevoir les côtés positifs du processus de sécularisation. Parce que l'Église représente aujourd'hui une minorité, elle n'est plus obligée de parler pour l'ensemble de la société et de bénir l'ordre établi. L'Église s'en trouve d'autant plus libre, capable de prendre du recul pour critiquer la société, et vérifier si l'ordre social correspond à l'Évangile du Christ. La sécularisation a permis à l'Église d'entrer en solidarité avec les démunis et de jouer un rôle prophétique dans la société. La sécularisation n'est pas qu'un mal : elle a donné à l'Église la chance d'être plus fidèle à sa mission évangélique.

Ce second regard sur la sécularisation est confirmé dans les faits par l'élan de solidarité, dans la prière et dans l'action, qui anime de nombreuses communautés chrétiennes et par les messages sociaux courageux publiés par les chefs religieux, en particulier par les évêques québécois et canadiens.

Peut-être les méthodes d'analyse du marché ne sont-elles pas les mieux adaptées à l'étude du fait religieux... ■

Gregory Baum

Tout l'été dans une cabane à bateau

Jadis, il y avait ce qu'on appelle des « Arts poétiques », où l'écrivain-censeur dictait au monde les règles à suivre pour « bien écrire ». Cette pratique, aujourd'hui malheureusement dévaluée, est tout juste bonne à évoquer la culture « potiche » (je veux dire antique) de son utilisateur. Voir, pour

mémoire, toute l'oeuvre de Jean-Éthier Blais...

En tant qu'ancien moi-même, et sombre unité d'une dernière couvée de l'antique cours classique, je me permets cependant d'en bouqueter un ultime, hommage terminal, pré-nucléaire et joliment post-moderne, à la culture des cavernes.

Destinataires : les écrivains qui doivent passer par un premier roman, ce qui, je le reconnais, est absolument fatal, et d'une fatalité qui arrose absolument tout le monde : l'éditeur, le lecteur, et le romancier lui-même, tout fier, vingt ans plus tard, de nous dire qu'il avait écrit là une « pure cochonnerie »...

Ce n'est pas le cas de monsieur Gobeil, dans *Tout l'été dans une cabane à bateau*, oeuvre qui se lit avec un certain intérêt (et dont un autre critique disait que c'était peut-être le livre québécois le plus intéressant de l'été).

Moi, je maintiendrai toujours qu'un premier roman devrait éviter d'être « premier » – essayer de se faire « deuxième », voilà mon humble propos... Mais comme cela demeure assez rare, je me permets ces modestes conseils aux « accusés de premier roman ».

– Le « je » du roman à la première personne. S'il-vous-plaît, empressez-vous donc de marquer très nettement (pour vous-même) la distinction entre auteur et narrateur. Nous, lecteurs, n'avons r.à.f. (rien à voir avec la Royal Air Force) de vos amours et de vos voyages. On aime les inventions du narrateur, fort peu les agents de voyage... Et on est tous allés à Venise...

– S'arranger également pour décrire ce narrateur-acteur. Autrement, on est tenté de plaquer sur ce « je » le beau visage de l'auteur infligé en quatrième de couverture (autre façon pour l'auteur de liquider son narrateur...).

– La fin connue d'avance : à éviter le plus possible. Comme disait Mère-Grand : difficile d'avoir faim le ventre plein...

– Les lectures de l'auteur : R.A.F.

– Tout le monde a lu Camus, Salinger, et Neruda. Mais si vous tenez absolument à scier votre lecteur, racontez-lui en 12 pages l'histoire d'un roman que vous venez de lire...

– La lecture mal digérée. La mauvaise digestion n'est pas seulement à l'origine du vice ; elle engendre le phénomène désolant de l'imitation (parfois inconsciente) du style des auteurs cités (ici l'interrogatoire « durassien » mené par « L'Homme » : « c'est le soir » ; « continuez » ; « décrivez-moi cette scène », etc.). On a déjà marre de l'original, alors l'ersatz...

– Le Temps de l'histoire : faire sentir le déroulement d'une histoire est tout un art. S'il y a brisures, flashback, retours et regroupements des temps, de grâce, que tout soit justifié. Il faut de la pratique pour briser un miroir en mille beaux morceaux...

– Jouer avec des modes narratifs divers est toujours une excellente idée – qui doit trouver sa raison d'être dans l'histoire. Rien de pire que l'impression de « bagatelle » : un peu de Journal, un peu de dialogue, un peu de correspondance...

– Les symboles : archi-déliés. Les meilleurs ne sont pas « travaillés », ils viennent, simplement. Encore mieux s'ils ne viennent pas : ça fait certes moins « profond », mais ça évite de mélanger la Moïra grecque avec « la soupe que maman faisait à la maison »... À moins d'être Gracq, ou son contraire dans le domaine A. Robbe-Grillet, on ne joue pas impunément de la confusion, des marges, du flou, des franges et des divers « indicibles »...

– Les personnages à lettre majuscule : à moins d'être Kafka, ou Duras la vénérable, on y va à petites doses. Ça dispense de chercher le symbole, ou pire, l'allusion référentielle, le petit fait vrai de la vie de l'auteur...

– Les homonymes : la confusion, comme la clarté, est une pièce comme une autre de la grande mécanique romanesque. Elle sert, ou pas. Si le voyant lumineux n'allume pas, on jette !

– En bref et pour conclure : ne pas tenter de tout dire, de tout faire, de tout essayer ; éviter l'impression de complications gratuites ou déplacées ; quant à l'enfance, l'enfance, votre très chère enfance – de grâce...

S'il faut absolument s'inspirer d'un genre littéraire pour s'aider à passer l'épreuve du premier roman, penser alors au roman policier (au moins pour éviter les grosses bavures).

Mais ça, c'est une autre histoire.

S'il fallait dire du bien de monsieur Gobeil, je citerais l'idée intéressante des « fautes de frappe », du récit qui bifurque suite à la faute de frappe : le héros doit fuir en Suède, à cause de la faute « apercevoir », ou en Grèce, à cause du mot Kafé, ou au Canada, à cause de « parqua »... Mais surtout, je voudrais franchement lire les oeuvres de celui qui déclare :

« J'écrivais des histoires où entraient des aventuriers désœuvrés et tristes et qui ne pouvaient ni parler ni agir. C'étaient des histoires où, comme décors, on retrouvait des villes mons-

trueuses, des endroits sauvages, d'immenses étendues d'eau. J'inventais des situations où l'attention des personnages était retenue par des choses qui n'avaient pas de réelle importance. Et j'y allais et de longues et de courtes phrases. J'ai cessé » (p. 72).
Et j'en suis peiné. ■

Richard Dubois

Couples et parents des années 80

Autour du thème de la famille, dans tous les pays occidentaux, les débats sont vifs et passionnés. Mais pour l'observatrice « venue d'ailleurs », ils apparaissent plus percutants encore au Québec. À la fois parce que l'explosion des conduites et des systèmes de valeurs, succédant à un apparent consensus antérieur, s'y manifeste avec une ampleur surprenante : et aussi parce qu'il s'agit, sur le thème de la famille comme sur les autres, d'un débat largement ouvert sur la place publique, non seulement (comme ailleurs) sous l'influence des médias, mais par une volonté politique explicite. En témoigne cette « consultation sur la politique familiale » à l'échelle de la province, étonnante pour les étrangers, accoutumés à des débats plus feutrés ou plus technocratiques.

« Une vie familiale en transformation », « une diversité de profils familiaux », comme le soulignent les maîtres-mots du remarquable ouvrage collectif publié par l'Institut québécois de recherche sur la culture, sous la direction de Renée B. Dandurand, cher-

cheuse à cet institut. Cet ouvrage vient à point nous fournir des repères solides pour comprendre ce qui se passe autour de la famille, au Québec et ailleurs.

La famille change profondément de forme et de comportements : ses membres vivent des aventures individuelles et collectives d'un nouveau genre en son sein, mais elle est aussi un enjeu de société, autour duquel s'affrontent pouvoirs publics, intérêts privés et associations marquées par leur idéologie.

Cette diversité si grande des approches du phénomène familial, *Couples et parents des années quatre-vingt* la reconstitue pour nous. Loin d'avoir étouffé l'originalité des auteurs, l'équipe de rédaction animée par Madame Dandurand a laissé s'exprimer les différentes disciplines (sociologie, anthropologie, histoire, science politique, droit...) qui ont chacune quelque chose à dire du bouleversement qui a affecté le couple et les enfants. Tels témoignages d'expériences novatrices conjugales ou familiales trouvent leur place au milieu des analyses plus rigoureuses des scientifiques. On sort ainsi des banalités journalistiques qui se déchaînent trop souvent sur les thèmes à la mode, de même qu'on évite le piège des lamentations sur la famille « traditionnelle » en voie de disparition, comme celui d'une approbation sans critique de conduites nouvelles simplement parce qu'elles sont « dans le vent ».

Qu'il s'agisse en effet des rapports conjugaux, des désunions, des positions de l'Église ou de l'État, l'analyse ne se place pas au niveau des opinions ou des jugements hâtifs, mais d'une réflexion sur les faits et leur signification : que représente la cohabitation avant mariage (ou sans projet de mariage) pour ceux et celles qui l'ont choisie? Qu'est-ce-qu'être enfant d'un couple de divorcés? Que veut dire l'in-

médiatique autour des « mères porteuses »?... Ces thèmes et bien d'autres montrent bien que le souci premier des auteurs est de comprendre où nous allons, dans les années 80, à travers ce paradoxe apparent qui oppose une cellule familiale instable et à la recherche de ses nouvelles normes, et un attachement non ébranlé et parfois croissant des hommes et des femmes à la réussite d'une aventure familiale qui constitue pour eux un point d'ancrage irremplaçable.

Il n'est pas étonnant qu'en étudiant la famille les différents auteurs aient beaucoup parlé des femmes qui sont, à tous les points de vue, en première ligne pour affronter et parfois devancer les changements. « En réalité, on peut dire que c'est d'abord la vie des femmes qui a changé, se répercutant par la suite sur celle des hommes », écrit Renée B. Dandurand dans l'introduction de l'ouvrage.

Tous ceux et celles qui, à des titres divers — qu'ils soient professionnels ou qu'ils soient engagés dans une vie conjugale et parentale — s'interrogent sur l'apparent bouleversement de la famille doivent lire cet ouvrage qui leur ouvre des pistes solides de réflexion et redresse bien des impressions subjectives liées à l'expérience personnelle. Ajoutons qu'il se garde du jargon ésotérique de la pseudo-science. A travers ces textes qui se lisent sans effort, nous comprenons mieux les situations que nous connaissons autour de nous, et nous voyons aussi se dessiner les lignes possibles d'un avenir.

Il faut souhaiter que les pays francophones, bien au-delà du Québec, bénéficient eux aussi de la diffusion de cet excellent ouvrage. ■

Agnès Pitrou

Centre national de la recherche scientifique,
Aix-en-Provence (France)

références

George Grant, *Est-ce la fin du Canada?*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1987 ; 97 pages.

Pierre Vallin, *Histoire politique des Chrétiens*,

coll. « Racines », Paris, Nouvelle cité, 1988 ; 184 pages.

Philippe Djian, *Échine*, Paris, Bernard Barrault Éditeur, 1988 ; 408 pages.

Pierre Gobeil, *Tout l'été dans une cabane à bateau*, Montréal, Québec/Amérique, 1988 ; 148 pages.

Reginald Bibby, *Fragmented Gods*, Toronto, Irwin Publishing, 1987.

Couples et parents des années quatre-vingt, sous la direction de Renée B. Dandurand, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987.

À SIGNALER : Le rapport Brundtland des Nations unies est finalement paru en français (un an après l'édition anglaise) : Commission mondiale sur l'environnement, *Notre avenir à tous*, Montréal, Éditions du fleuve, 1988 (19,95 \$). Voir la recension d'André Beauchamp dans *Relations*, décembre 1987, p. 315-316.

ANDRÉE PILON QUIVIGER

ENTRE LE FLEUVE
ET L'INFINI

BELLARMIN-CERF

L'énigme de la vie contemplative, ses forces, ses risques,
sa pertinence dans le déchirement d'une société à la
recherche d'un sens.

Entre le fleuve et l'infini, un livre témoin. Une écriture
sublime. Un humour alerte. L'auteure, Andrée Pilon Quiviger
est mère de famille, psycho-éducatrice et engagée au sein
d'un quartier défavorisé de Montréal.

12,00 \$ 2e tirage



Éditions Bellarmin

8100, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec) Canada
H2P 2L9 — Tél.: (514) 387-2541

relations

novembre 1988 2,50 \$ no 545

SOMMAIRE

face à l'actualité 259

Québec souverain et Parti québécois (J.H.) – Haïti : la pression des sans-grade (J.-P.R.) – Burundi : la démesure (F.T.) – Au grand jour

dossier 263

Julien Harvey	Un Québec cassé en deux	264
Charles Côté et Guy Paiement	Misère à la carte	266
Claude Barriault	Le syndrome des collectivités en désintégration sociale	269
Jacques Roy	Les effets de la désintégration	273
Guy Paiement	L'urgence de voir autrement	275

dépêches 282

articles 277

André Beauchamp	Oublier ou bien apprendre	277
Yves Lever	Un cinéma de solidarité	280

lectures 283

Photographie de la page couverture : Paul Hamel

NOTRE PROCHAINE SOIRÉE RELATIONS

Pour renseignements, écrire ou télépho-
ner à Francine Tardif (ou Pauline Roy) : 387-
2541.

Surveiller l'annonce qui paraît dans *Le
Devoir*, le jour même de la rencontre.

Le lundi 28 novembre 1988, de 19h30 à 22h00, à la Maison Bellarmin
25 Jarry ouest (métro Jarry). L'entrée est gratuite.